

En bas du pont et ... toujours vivant

ROCK-ISLAND (DF) — Le conducteur d'un tracteur tirant une remorque chargée de bois a réussi à s'en tirer vivant, hier soir, lorsque son véhicule a raté une courbe pour sauter en bas d'un pont, à Rock-Island.

Le spectaculaire accident s'est produit quelques minutes avant 18 h et les premiers policiers de la SQ arrivés sur les lieux, ont craint que le conducteur soit mort à son volant.

Mais une fois transporté au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), le conducteur, Ralph McDonald de Coaticook, a été vite examiné. Bien que M. McDonald souffrait de fractures aux mâchoires ainsi qu'aux joues, les médecins ne craignaient pas pour sa vie, hier soir.

Sur les lieux de l'accident, on a dû faire venir deux camions pour récupérer le chargement de bois qui s'était dispersé lors de l'accident.

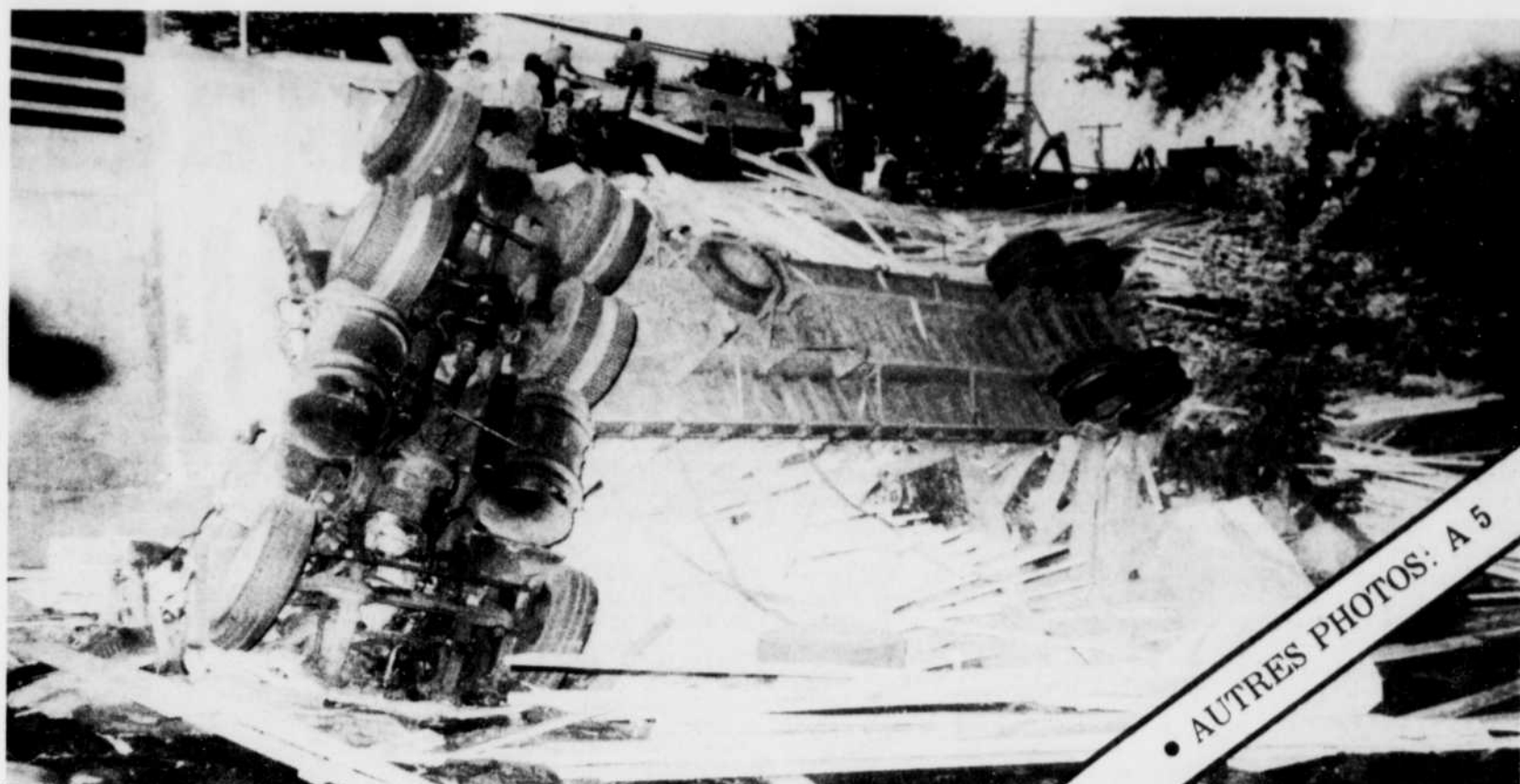
Une puissante dépanneuse a été nécessaire pour ramener le mastodonte sur la route. Il s'agit d'une perte totale puisque la cabine du tracteur s'est littéralement écrasée sur le roc de la rivière Tomifobia.

L'accident s'est produit lorsque le conducteur a raté une courbe sur la route 247, à la sortie de Rock-Island.

Le dossier est mené par l'agent Claude St-Germain de la SQ, poste de Coaticook.

Quant au pont, le garde-fou a été arraché complètement au passage du camion.

Les policiers ont pu quitter les lieux hier soir, vers 22 h, une fois le bois ramassé et le camion attaché à la dépanneuse.



AUTRES PHOTOS: A 5

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Bon week-end

• Les sports



(Laserphoto AP)

Flushing Meadow: duel Navratilova et Evert-Lloyd

E 1

• Le télé-horaire

Un rendez-vous avec Beethoven et l'OSM

• L'actualité

Le Holiday Inn acheté par le propriétaire du Le Baron

A 2

Août: le taux de chômage passe à 15.7% en Estrie

A 3

• Les voyages

L'Inde, pays de contrastes fascinants

D 3

TEMPÉRATURE—

VARIABLE: 23°C.

DEMAIN: VARIABLE D-13

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- CARRIÈRES.....C-8
- DÉCÈS.....D-16
- FINANCES.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-4
- LE QUÉBEC.....A-10
- ROMAN.....C-14
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '83.....D-1



Dans Télé-Tribune, cette semaine vous trouverez votre carte

POUR le Bingo 2-1000

(Voir page: A-3 pour Prix et Règlements)

94747

la tribune

samedi — dimanche

74e ANNÉE
No 172

SHERBROOKE, 10 SEPTEMBRE 1983

52 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile: \$2.25 par semaine

• Le 747 abattu

Les Soviétiques se mettent à table

par Pierre Bocey

MOSCOU (AFP) — L'URSS a fait vendredi des aveux presque complets dans l'affaire du Boeing sud-coréen. Après neuf jours d'hésitation, un haut responsable militaire a publiquement admis que le 747 de la KAL avait été abattu par "des missiles" de la DCA soviétique.

Mais Moscou a de nouveau imputé aux États-Unis la responsabilité de la "provocation" du Boeing, sans toutefois apporter, selon les observateurs, de preuves matérielles pour étayer sa thèse.

Une immense carte murale de l'Extrême-Orient soviétique à l'appui, le maréchal Nikolai Ogarkov, chef de l'état-major soviétique, a décrit la catastrophe, lors d'une conférence de presse bondée tenue vendredi, à Moscou.

Il a indiqué que "les forces d'interception soviétiques ont eu pour ordre d'arrêter le vol avec les missiles équipant leurs avions". Cet ordre "a été exécuté", a-t-il dit, lorsque l'avion s'est dirigé vers des objectifs "d'une très grande importance stratégique".

Il était alors 06h24 locales le 1er septembre (18h24 GMT le 31 août). La catastrophe a fait 269 victimes.

Dix chasseurs SU-15 et MIG-23 ont participé aux "vaines tentatives" d'interception du Boeing, a dit le maréchal. Les missiles air-air ont été tirés par un Sukhoi, après un tir de semence de "120 projectiles de charges traçantes".

Avec le maréchal Ogarkov, deux hauts dirigeants de l'URSS se sont attachés à "prouver que l'appareil était en mission spéciale de reconnaissance" au-dessus de leur territoire national.

M. Leonid Zamiatine, chef du département des Informations internationales du Comité central, et M. Gueorgui Kornienko, premier vice-ministre des Affaires étrangères, assistaient le maréchal devant plusieurs centaines de journalistes et de diplomates.

Le responsable militaire a présenté un faisceau de présomptions dont il découle, a-t-il dit, que la défense aérienne soviétique ne pouvait pas prendre le Boeing pour un appareil civil.

Interrogé sur l'existence de preuves concrètes à publier, il a affirmé que les services soviétiques étaient "en possession de toutes les données, vérifiées par la suite par une commission d'enquête".

Les trois dirigeants soviétiques ont par ailleurs indiqué qui avait donné l'ordre de tirer. La décision a été prise par le commandement de la DCA de la région militaire d'Extrême-Orient qui en a "immédiatement informé" l'état-major.

Ils ont toutefois éludé par trois fois toute réponse à la question de savoir si et quand les autorités politiques suprêmes avaient été informées.

- Un corps d'enfant rejeté par la mer
- Etat-major russe informé après le tir
- Menace russe de renforcement militaire
- Apogée du non-dialogue entre Washington et Moscou

C 7



Le chef de l'état-major soviétique, le maréchal Nikolai Ogarkov, illustre, à l'aide d'une carte, les explications avancées par son gouvernement

Dans le détail, le maréchal Ogarkov n'a pas innové: le Boeing coréen a une silhouette ressemblant à celle des avions américains de reconnaissance RC-135, a-t-il notamment réaffirmé. En outre, Washington ou Tokyo n'ont pas donné

l'alerte, ni prévenu les autorités soviétiques de cette violation de l'espace aérien qui a duré deux heures et demie et ne pouvait pas leur avoir échappé.

Pour appuyer la thèse de Moscou, le maréchal a notamment évo-

qué la présence simultanée dans le ciel soviétique du Boeing et d'un RC-135 américain.

Les deux avions se sont rapprochés, puis "confondus sur les radars pendant 10 minutes", a indiqué le militaire, pour lequel leur vol "a été coordonné pour compliquer la tâche de détection".

La version américaine selon laquelle le Boeing volait en clignotant des feux, a été démentie par le maréchal. Il a au contraire affirmé que le 747 évoluait "tous feux éteints": c'est un chasseur soviétique qui a aperçu les feux d'un autre appareil de la DCA situé devant lui, a-t-il expliqué.

De ce fait, notent les observateurs, le maréchal n'a pas mis en doute la véracité des enregistrements japonais et américains de conversations en vol qui sont à la base des déclarations occidentales sur le déroulement de la tragédie.

Interrogé sur l'éventualité de réparations aux familles des victimes, M. Kornienko a estimé qu'il appartenait "à ceux qui ont envoyé ces gens à la mort d'en faire".

TOM JONES... INTERCEPTÉ

LONDRES (AFP) — Le chanteur britannique Tom Jones a eu la frayeur de sa vie, mercredi soir, lorsque son jet privé qui l'emmenait à Berlin-Ouest, a survolé Berlin-Est par erreur et a été immédiatement intercepté par deux Mig qui l'ont escorté jusqu'à Berlin-Ouest, rapporte samedi la presse britannique.

Tom Jones qui vit en Californie mais se trouve actuellement en tournée en Grande-Bretagne, se rendait à Berlin-Ouest pour un spectacle télévisé. En raison de la mauvaise visibilité et de fortes turbulences, son avion privé de huit places a dévié dans l'espace aérien est-allemand. Escorté par les deux Mig, il s'est ensuite posé à Berlin-Ouest.

"Vu ce qui était arrivé au Boeing coréen, je ne me sentais pas très à mon aise", a commenté la vedette.

Le Holiday Inn acheté par le propriétaire du Le Baron

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Le motel Holiday Inn de la rue King ouest a été vendu pour plus de 2 millions \$ et c'est le propriétaire du motel Le Baron, M. Jacques Corbeil, qui a acquis l'édifice, a pu apprendre La Tribune hier.

Bien qu'aucune version officielle n'ait pu être obtenue auprès de M. Corbeil, plusieurs personnes ont confirmé la nouvelle hier. Tout d'abord, le directeur gé-

ral du motel Le Baron, M. Ernest Leblanc, a confirmé le premier cette nouvelle hier matin, précisant que les transactions finales avaient été effectuées mercredi.

M. Leblanc a précisé ne pas être en mesure de dévoiler plus d'informations quant à la transaction, préférant qu'on rejoigne plutôt M. Corbeil.

Quant au Holiday Inn, le directeur général de l'endroit, M. Herbert Tillé, a également confirmé la nouvelle; pour les détails de la transaction, M. Tillé a précisé, lui,

qu'on devrait s'adresser à la Société Commonwealth Holiday Inn du Canada, à Toronto.

A Toronto, un responsable devait retourner l'appel de La Tribune hier après-midi, mais la chose n'a pas été faite.

La Tribune a néanmoins réussi à apprendre que l'achat du Holiday Inn comportait une transaction de plus de 2 millions \$ et qu'elle n'im-

pliquait, pour l'instant, aucune mise à pied.

La société Commonwealth Holiday Inn du Canada avait acheté le motel de la rue King ouest, il y a huit ans, avant même que les travaux de construction aient été terminés. Le premier propriétaire du motel n'avait pu terminer la construction.

Le motel, qui contient 116 chambres, emploie actuellement 52 personnes.

Toutes ces personnes seront réengagées par M. Corbeil, a révélé hier le dg. M. Tillé.

Pour l'instant, le motel continue à fonctionner comme avant et ce n'est que vers le 23 septembre que le personnel sera définitivement à l'emploi de M. Corbeil.

Quant à l'enseigne "Holiday Inn", elle disparaîtra éventuellement de son site alors que le motel portera un autre nom que l'on ignore actuellement.



Le Holiday Inn de la rue King ouest changera de nom dans quelques semaines, suite à la transaction de cette semaine.

Après dix ans, une cérémonie qui marque l'année judiciaire

SHERBROOKE — Une imposante cérémonie a marqué hier l'inauguration de l'année judiciaire dans le district de St-François à la suite d'une interruption de plus de 10 ans.

C'est le juge Carrier Fortin de la Cour supérieure qui a présidé à la cérémonie qui s'est déroulée en présence des membres de la magistrature, du barreau et de l'administration.

La cérémonie, qui s'est déroulée au vieux palais de justice, a été suivie de sessions d'étude et d'information ainsi que d'une soirée sociale.

Dans son allocution, le juge Fortin a rappelé que les juges et les avocats ont une tâche difficile et lourde de responsabilités.

On a répété souvent qu'un pou-

voir judiciaire intègre, indépendant et compétent était le rempart des libertés démocratiques.

Le juge Fortin a déclaré que les fermentes de révolte pourront diffi-

cilement éclore tant que les citoyens seront assurés qu'ils auront égale justice quels que soient leur rang social, leurs fortune et les parties en cause.

Il a rappelé que la loi existe et qu'on devait l'étudier, l'interpréter et l'appliquer.

Le juge Fortin a demandé à son auditoire de prendre une attitude positive et d'unir ses efforts pour fournir aux citoyens les services de

haute qualité qu'ils attendent d'eux.

Dans tous les domaines, que ce soit au plan religieux, social ou économique, tous affrontent des difficultés.

de la justice et d'une nouvelle prison.

Il a présenté à ses confrères les premiers bleus du palais de justice

Photos de la cérémonie en page D-12

"Plutôt que de nous laisser submerger par elles, de chercher et condamner des coupables, sachons contrôler la situation que nous affrontons et trouver des solutions positives aux problèmes qui se présentent", a noté le juge Fortin.

Le bâtonnier Roch Fournier est revenu pour sa part sur le sujet de la construction de la future Place

dont l'échéancier accuse déjà un retard de six à sept mois.

Me Fournier ne cache que la situation est de plus en plus difficile dans l'immeuble actuel où les avocats doivent utiliser les toilettes comme salles de discussions à cause du manque de locaux.

Il a également plaidé en faveur de la construction d'une nouvelle prison plus adéquate.

Deux éminents juristes reçoivent la médaille Pierre-Basile Migneault

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

BINGO RAPIDO TRIPLE-500 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs
sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

2e MARATHON - CARTE AQUA
POSSIBILITE DE GAGNER \$1,500

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO. G-57 PUBLIÉ VENDREDI LE 9 SEPTEMBRE 1983.

SHERBROOKE — Le barreau du district de St-François a procédé hier à la première remise de sa médaille Pierre-Basile Migneault à deux éminents juristes.

Les récipiendaires en sont le juge en chef du tribunal de la Jeunesse du Québec Jean Rouillard et l'ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke Richard Crépeau.

M. Migneault, qui avait fait partie de l'étude de Me John T. Hackett, le grand-père de Me John Hackett, de Sherbrooke, fut l'un des avocats les plus célèbres du pays.

Le premier conseiller du barreau, Me Jacques Lemay, qui a présidé à la cérémonie, a rappelé

que M. Migneault était un juriste reconnu dans tous les pays de droit civil, a siégé à la Cour suprême de 1918 à 1929 et est l'auteur d'un traité de droit civil.

M. Migneault a eu une influence déterminante dans le domaine du droit.

Me Lemay a souligné que le juge Migneault avait la force de ses convictions et la conviction de sa force.

Développement industriel Entente pas encore conclue avec la Ville

SHERBROOKE (LD) — Même si la nouvelle Société de développement industriel de Sherbrooke est en pratique "fonctionnelle" déjà, elle n'a toujours pas paraphé de convention avec la Ville de Sherbrooke. Mais le texte de cette convention devrait être bientôt soumis au conseil municipal, peut-être dans deux semaines.

A la mi-avril, le maire Jean Paul Pelletier avait annoncé avec fierté que la gestion du commissariat industriel allait être dorénavant confiée à une corporation autonome.

Près de cinq mois après cette annonce, la Société de développement industriel a bel et bien une charte, mais aucune convention qui la lie officiellement à la ville de Sherbrooke. Il faut dire que la Société n'allait pas signer de convention avant de recevoir sa charte (reçue à la fin de juin), et qu'il y a eu ensuite la période estivale, et puis la grève des cols blancs qui a entraîné un retard à divers dossiers.

Pendant ce temps, le conseil d'administration de la Société de développement industriel n'a pas chômé, mais son travail a été entouré volontairement de beaucoup de discrétion. Tout de suite après l'annonce d'avril, ce conseil s'est réuni à chaque semaine, a-t-on déjà dit.

Mais tout au plus, a-t-on pu savoir que ce conseil, qui comprend cinq industriels bénévoles, le maire et le commissaire industriel, s'est penché d'abord sur la "cuisine", comme son fonctionnement, et sur un examen global de la promotion industrielle ces dernières années, pour en identifier les faiblesses et les éléments forts. Le maire Jean Paul Pelletier n'a jamais caché qu'il a une "marotte", soit la discrétion en matière de dossiers industriels; il soutient que ces dossiers n'ont rien à gagner à être discutés avant terme sur la place publique, et que ce sont les résultats qui importent. Comme président de la nouvelle corporation, il n'a pas publié de déclaration sur fonctionnement jusqu'à maintenant.

La promotion industrielle à Sherbrooke serait déjà passée aux mains, dans la pratique, de ce conseil d'administration.

La convention à venir précisera, entre autres, quel personnel la ville de Sherbrooke prête à la Société. En fait, il s'agit du personnel déjà en place du commissariat industriel. Ce prêt de personnel n'est pas une première. L'Office du tourisme et du congrès bénéficie déjà d'une méthode semblable. Mais sa convention précise qu'advenant le départ d'un employé municipal, il ne sera pas remplacé.

Soucieux de leur bonne forme physique, les patrouilleurs Serge Morin et Guy Gautreau, avant d'entreprendre leur quart de travail, poussent toujours sur une distance de plusieurs centaines de mètres leur véhicule de patrouille.

— 0 —

Les Paul Moreau, Pierre Ellyson et Roch Guertin se demandent ce qu'ils ont bien pu faire à leur copain Ti-bi St-Martin pour qu'il les abandonne lors des matchs des Jets en faveur d'un siège saisonnier à l'arrière du banc du club visiteur au Palais des sports...

— 0 —

Robert Bourgault a réussi ce que d'aucun considérerait comme impossible: vendre sa vieille bagnole dans laquelle on retrouvait l'inscription "My other car is a Rolls Royce". Il l'a même fait si vite qu'il a raté une occasion de la vendre 50 \$ de plus.

— 0 —

Même si Denis Berger est un conservateur dans l'âme (des rumeurs le voient même candidat à l'investiture conservatrice pour les prochaines élections fédérales), il n'en demeure pas moins en excellent terme avec le conseiller Jerry Laflamme qui, lui, dirige la campagne de financement de Robert Bourgault pour tous les Cantons de l'Est.

— 0 —

L'ex-conseiller municipal et président de l'Association progressiste-conservateur du comté de Sherbrooke, Guy Bureau, a retrouvé un ancien Sherbrookoïse, et un "gars de l'Est" en plus, lors de la fête en l'honneur de Roch Lasalle plus tôt cette semaine en la personne du maire de l'Épiphanie, Donald Bricault.

— 0 —

L'installation du gaz naturel, ça provoque des flux de circulation dans les rues.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

DANS LA TRIBUNE AUJOURD'HUI

Nos cahiers publicitaires:

LIVRE-LOISIRS LTEE: 42,970 copies
METRO-RICHELIEU: 42,850 copies
STEINBERG: 42,000 copies

Les Loteries

(((6/36)))

3-6-18-31-32-34 (12)
(5-19-24-36)

La Quotidienne
282-8598

Mini
548427

Provincial
5348714

□ En août

Le taux de chômage passe à 15.7 pour cent en Estrie

SHERBROOKE (GF) — Le taux de chômage en Estrie a encore grimpé au cours du mois d'août 1983 pour atteindre 15.7 pour cent, soit quelque sept dixièmes de point de plus que le taux affiché au cours du mois précédent.

C'est ce qui ressort des données sur le chômage que publiait, hier, Statistique Canada en faisant part d'une hausse générale du taux de chômage au Québec. L'Estrie n'est donc pas la seule région à vivre une telle situation.

Toutefois, il semble bien que la hausse soit plus prononcée dans la région estrienne puisque cette région est passée du sixième meilleur rang au Québec au septième échelon de l'échelle qui en compte neuf. Selon Statistique Canada, la région comptait 1,000 chômeurs de

plus en août 1983 et en accusait ainsi 19,000.

Pendant ce temps, le nombre des travailleurs demeurait stable en Estrie. Ils étaient 102,000 durant ce dernier mois de l'été.

L'augmentation du nombre des chômeurs s'explique sans doute du fait que la population inactive a affiché une baisse de 1,000 personnes en passant de 63,000 en juillet à 62,000 en août. Vraisemblablement, le constat de l'amélioration de la situation économique et l'accroissement des chances de se trouver

un emploi ont amené beaucoup de gens à quitter les rangs des personnes inactives parmi lesquelles on retrouve ceux qui ont abandonné toutes recherches d'emploi.

Aussi, la population active a vu ses rangs se garnir de 1,000 nouveaux membres. On compte 121,000 personnes actives en août contre 120,000, le mois précédent.

De même, Statistique Canada rapporte une hausse de 1,000 personnes âgées de 15 ans et plus. En Estrie, on en dénombre 183,000 en août; en juillet, ils étaient 182,000.

Par ailleurs, Statistique Canada rapporte que la région estrienne n'affiche un meilleur taux de chômage que comparé à ceux du Nord-Ouest qui occupe le huitième rang

avec son 16 pour cent et du Bas-St-Laurent-Gaspésie qui stagne au dernier rang avec un taux de 17.9 pour cent. Mince consolation pour les gens de cette dernière région, le taux de chômage est en baisse comparativement au 18.8 pour cent de juillet.

Six régions affichent un meilleur taux que l'Estrie. Dans l'ordre, ce sont le Nouveau-Québec-Côte-Nord (10.7 pour cent), Québec (11.9 pour cent), l'Outaouais (12 pour cent), Montréal (12.8 pour cent), le Saguenay-Lac-St-Jean (13.1 pour cent) et Trois-Rivières (13.3 pour cent).

En Estrie, le taux d'activité marque 66.2 pour cent en août 1983 et le rapport emploi-population s'établit à 55.8 pour cent.

Section de la rue Wellington bientôt fermée

SHERBROOKE (LD) — A compter de mardi prochain, une section de la rue Wellington sud, entre Aberdeen et le pont Galt, sera fermée pour une durée de quatre à cinq semaines à cause de travaux municipaux.

A l'hôtel de ville, on a ajouté qu'on tentera de réouvrir la rue, ou tout au moins une voie, à chaque soir. Mais il est certain que la rue devra être entièrement fermée le jour.

Les travaux concernent le remplacement de tuyaux d'égout et d'égout apparemment "écrasés". Il ne s'agit pas d'une surprise, puisque la dépense d'environ 155,000 \$ était déjà prévue au programme triennal d'immobilisations.

Mais là, il semble bien qu'il

est temps de remplacer ces tuyaux.

Durant la durée des travaux (tout au moins le jour), la circulation sera détournée par les rues Aberdeen, Alexandre et Galt (jusqu'au pont Galt), et vice-versa.

Lundi, on doit distribuer une lettre aux résidents et commerçants affectés par les travaux et la durée. Il ne serait pas surprenant qu'on fasse appel à leur collaboration dans les circonstances.

La crise? Terminée pour les uns, vivante pour d'autres

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — La crise? Elle est enfin terminée... pour la famille Kietler.



Maria Kietler

"Nous sommes des plus soulagés, mon mari et moi. Nous tenions tellement à travailler. Et il n'y avait jamais rien... Bien sûr, ce n'est pas le genre de travail que mon mari désirait. Mais au moins c'est du travail... Nous sommes très heureux", confie Mme Maria Kietler.

C'est en effet de bonnes nouvelles que pouvait rapporter ce couple polonais qui a fui ce pays en mai 1981 avant de se retrouver à Sherbrooke en février 1982 où viendront les rejoindre leurs deux enfants,

le journal (le 6 août), mon mari a reçu plusieurs offres d'emploi. Et dans ses champs de compétence. Malheureusement, nous avions déjà signé le contrat avec nos actuels patrons. Nous avons dû refuser... Néanmoins, nous sommes heureux d'être ici", précise Mme Kietler.

Deux autres des cinq personnes à la recherche d'emploi ont des nouvelles positives.

Il s'agit tout d'abord de Mme Paule Bolduc qui, il faut l'admettre, a choisi volontairement l'insécurité des emplois

"Au centre de main-d'œuvre, ils ne pouvaient rien pour moi. Ils s'occupent surtout de ceux qui ont des

NDLR — Le samedi 6 août 1983, cinq chômeurs de la région avaient accepté de se raconter à La Tribune qui cherchait à lever un voile sur ce que vivent ceux que les froides statistiques dénombrent à 19,000, en Estrie seulement.

Qui sont-ils? Comment se sentent-ils? Quels sont leurs espoirs? Leurs frustrations?

C'est à ce genre de questions qu'ils ont fait face.

Un mois plus tard, le journal les a relancés. Il s'agit, cette fois-ci, de savoir si la chance a pu enfin leur sourire ou s'ils doivent toujours s'avouer vaincus dans leur quête d'emploi.

gros chèques de bien-être... Je me suis tanné et j'ai fait des pieds et des mains pour trouver un emploi. Je connaissais quelqu'un à cette usine. A force de l'achaler sans doute, ça a marché. Lundi, ils m'ont appelé pour m'offrir un job. Je travaille depuis mardi", confie-t-il.

Pour M. Carbonneau, ce travail signifie la fin du bien-être à 146 \$ par mois et le début des projets. Bientôt, il pourra s'installer en appartement avec son amie et vivre une vie normale.

Moins chanceux

Mme Hélène Bisson et M. Normand Dion ont été nettement moins chanceux. Pour eux, il n'y a rien de nouveau... et aucun espoir en vue.

Sinon, peut-être, que M. Dion a vu ses prestations d'aide sociale

passer de 146 \$ à 403 \$ par mois. Ce qui lui permet, explique-t-il, d'espacer ses visites à La Chaudière et de

dire qu'il réussit à payer son loyer et à remplir son réfrigérateur. Pas plus.

Pour lui, si le moral s'améliore, les espoirs de se trouver un emploi demeurent minces. Son plus grand handicap: son absence d'expérience.

Mme Bisson, elle, a terminé son contrat avec le Regroupement des assistés sociaux et touche maintenant des prestations de chômage. Pour elle, la situation n'est pas gaie. D'autant plus, dit-elle, qu'elle a eu la "malchance" d'être parmi les 10 pour cent de prestataires qui doi-

vent se présenter régulièrement au bureau de l'assurance-chômage afin de faire rapport. Là, dit-elle, on a le tour pour créer une ambiance culpabilisante. "Tu te sens comme une ex-détenue qui doit venir se rapporter régulièrement."

Néanmoins, elle demeure confiante dans la Providence. A titre d'exemple, elle explique que ce sont les retours d'impôts qui sont arrivés juste à temps pour combler la période d'attente imposée à ceux qui font des demandes de prestations de chômage. Elle a pu payer ainsi son loyer.



POMMES

LOBO 20^c lb
McINTOSH hâtives 25^c lb

à 2,5 km du village de Compton, Rte 208 ouest.

FERME BEAU VAL

ANDRÉ GAGNON TEL: 835-5462

Demandez le Guide des fonds de placement et améliorez votre rendement.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Aimeriez-vous diversifier vos placements, avoir accès à une gestion professionnelle et ainsi améliorer le rendement de vos placements?

Notre Guide des fonds de placement répondra sûrement à bon nombre de vos questions. Il vous indiquera comment vous pouvez accéder à un portefeuille diversifié en unissant vos épargnes à celles d'autres personnes qui poursuivent les mêmes objectifs que vous.

Vous trouverez dans ce guide des explications détaillées sur le fonctionnement et les avantages des fonds de placement, ainsi qu'une description claire et précise de chacun de ceux que nous vous offrons. Ce guide vous est offert gratuitement sur demande.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins



Paule Bolduc

Andrej, 12 ans, et Barbara, 9 ans, quelque dix mois plus tard.

La veille de la parution du texte dans le journal (le 5 août), ils répondaient à une annonce classée qui allait modifier leur vie. Des anglophones de Bolton-ouest recherchaient un couple qui pouvait s'occuper de leur grande maison, du terrain et des bâtiments adjacents ainsi que des repas.

"C'est bien puisque nous travaillons tous les deux et que le gîte est compris... Après la parution du texte dans

occasionnels, pour cumuler les expériences de travail et satisfaire son besoin de changement.

Cette fois-ci, Mme Bolduc se retrouve à Québec pour les vingt prochaines semaines. Elle a décroché un contrat auprès du ministère des Communications et a travaillé notamment à l'Exposition de Québec.

L'autre "chanceux" est M. Marco Carbonneau. Depuis mardi, il travaille dans une usine de la rue Belvédère.



Mario Carbonneau

Un CF-5 en vol d'entraînement

SHERBROOKE (psj) — Vol de navigation d'un appareil CF-5 de l'Escadron 433.

Telle est l'explication du tapage et de la grande vitesse menés par un avion qui a contourné la ville de Sherbrooke, dans la soirée de jeudi, vers 21h30.

La Tribune a appris, hier, auprès des autorités militaires de Bagotville, que l'avion avait décollé de la base de St-Hubert pour piquer vers Sherbrooke qu'il a contourné à deux reprises avant de revenir vers Québec pour finalement se poser à la base de Bagotville.

En termes militaires, ce vol de

navigation est un vol d'entraînement que l'on nomme "cross country training".

A savoir pourquoi le pilote avait contourné Sherbrooke, avait choisi cette route-là plutôt qu'une autre, c'était là une question à laquelle on ne pouvait pas répondre mais on assurait que l'avion volait à au moins 3 000 pieds d'altitude alors que la limite permise, surtout au-dessus d'une ville, est de 2 000 pieds d'altitude.

93
OUEST.
KING
CENTRE-VILLE



569-3675
Consultez notre circulaire.

J.G. Cadieux
Pharmacie

93 OUEST.
KING
Centre-ville

LE

BINGO 2-1,000

DE

la tribune

VOTRE

CARTE DE BINGO

LA TRIBUNE 50 (couleur rouge)

EST INSÉRÉE DANS LE MAGAZINE

TÉLÉ-TRIBUNE

DE CETTE SEMAINE

- * 2 marathons joués successivement sur la même carte.
- * Premier départ: mardi 13 septembre 1983.
- * Le ou les numéros sont publiés tous les jours, sous la rubrique "D'une ligne... à la page".
- * Chaque marathon a une valeur de \$1,000. Lorsqu'il y a plus d'un gagnant dans chaque marathon, le montant est divisé.

"AVEC LA TRIBUNE, ON EST TOUJOURS GAGNANT"

Raymond Désourdy reçoit la faculté d'administration



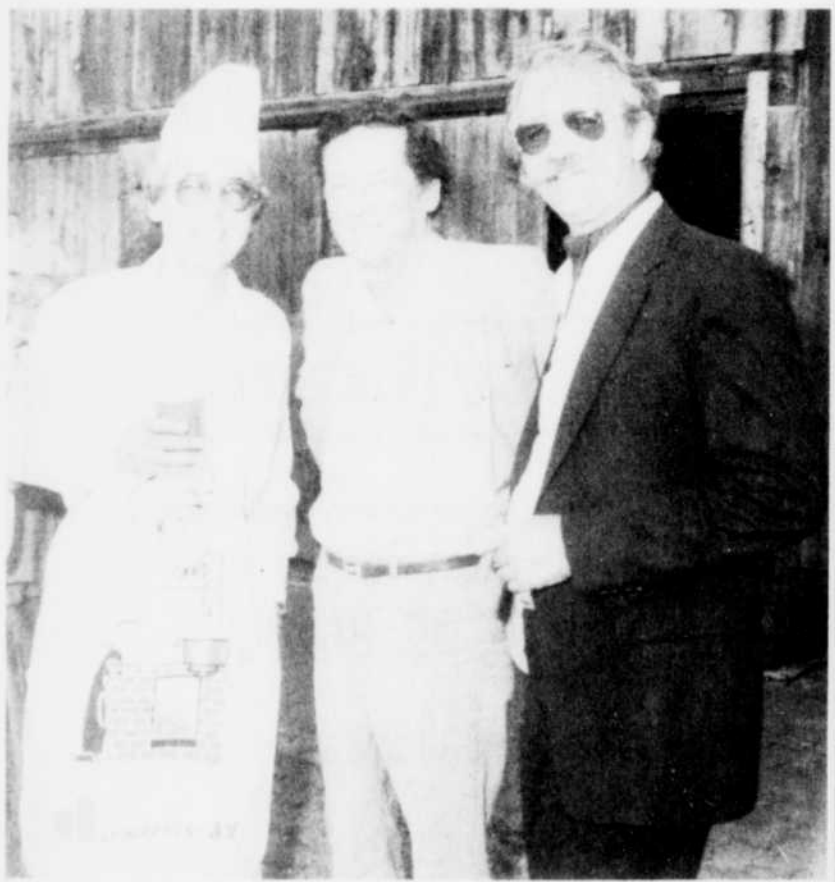
(Photo La Tribune par Claude Poulin)

M. Raymond Désourdy a accueilli les étudiants de la faculté d'Administration de l'université de Sherbrooke et plusieurs hommes d'affaires de la région à son domaine jeudi dernier pour une fête inaugurant l'année scolaire. Plus de 800 personnes ont défilé et festoyé joyeusement en cette occasion. Dans l'ordre habituel, M. Raymond Désourdy, le recteur de l'université, M. Claude Hamel et M. Etienne Lebel, vice-doyen à la recherche à la faculté de médecine.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Dans l'ordre habituel, M. Grégoire Duguay, de Bromont, Mlle Diane Potvin, MM. Germain et René Desourdy.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le doyen de la faculté d'Administration, M. Jean-Pierre Garant, a revêtu le déguisement du cuisinier pour la circonstance. En attendant de s'atteler à la tâche de faire cuire des centaines d'épis de maïs et 5,000 hot dogs, il s'entretient avec M. Henry Leonard, directeur des études de premier cycle à la fac. d'Administration et avec son Honneur le maire Jean-Paul Pelletier.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le rédacteur en chef de La Tribune, M. Jean Vigneault, en conversation sérieuse avec le commissaire industriel de Sherbrooke, M. Daniel Mignault et M. Paul Bienvenue, de la maison Howard Bienvenue.

Retard d'un an dans le dossier de la prison Winter Le PQ-Sherbrooke en furie

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — L'annonce de nouveaux retards dans la construction du centre de détention de Sherbrooke a soulevé l'ire du Parti québécois du comté de Sherbrooke. A l'intérieur d'une lettre cinglante acheminée au ministre de la Justice, le président du PQ-Sherbrooke, M. Roger Le Clerc, exige des explications "très claires" sur la nature de ce nouveau délai d'une année.

"Nous avons été très surpris de voir l'efficacité démontrée par le gouvernement ailleurs, notamment en ce qui concerne l'impressionnant Centre des congrès de Montréal, et le peu d'efficacité observée dans le dossier de la prison de la rue Winter. Nous voulons savoir où ça bloque. Est-ce que c'est le ministre qui est en cause ou est-ce ailleurs dans la structure", a précisé M. Le Clerc hier au cours d'une conversation téléphonique.

"Trop, c'est trop"

Les instances locales du Parti québécois considèrent inadmissible que la prison, dont le caractère désuet et intolérable a été reconnu par le ministre Marc-André Bedard des 1977, n'ait pas déjà été remplacée. "Trop, c'est trop", écrit M. Le Clerc.

"Comme estriens et comme péquistes, nous voulons dire clairement au gouvernement: 'Arrêtez de rire de nous!' Si on n'a plus besoin de centre de détention à Sherbrooke, qu'on ferme la prison de la rue Winter. Si on en a besoin, qu'on ouvre une nouvelle et vite, ça presse!"

Dans la même foulée, M. Le Clerc réclame pour l'Estrie la même volonté politique et le même savoir-faire qui ont présidé à la construction du Centre des congrès de Montréal. "Si de tels retards ont été accumulés dans le dossier du centre de détention, il doit y avoir quelque part soit une incompétence intolérable, soit une absence de volonté politique qui fait fi de façon inacceptable des engagements électoraux du Parti québécois dans la région."

"Ce n'est plus le temps des excuses techniques. Il faut qu'une volonté politique se manifeste immédiatement, que des décisions énergiques soient prises et que les engagements pris vis-à-vis la région soient respectés dans leur intégrité."

Pas un blâme

Toutefois, M. Le Clerc précise que cette sortie tranchante à l'endroit du gouvernement ne constitue pas un blâme envers les députés péquistes de l'Estrie. "Au contraire, MM. Raynald Fréchette et Réal Rancourt ont fait les démarches qu'ils avaient à faire. On n'a que des félicitations à leur faire."

"Trop, c'est trop... nous voulons dire clairement au gouvernement: 'Arrêtez de rire de nous!'"



(Photo La Tribune) Roger Le Clerc

"On ajoute notre voix aux pressions qu'ils ont effectuées jusqu'à maintenant." Le PQ-Sherbrooke attend une réponse du ministre Bédard dans les plus brefs délais. "D'ici une semaine ou deux. Si aucune réponse n'est donnée, on verra alors ce que l'on fera."

Hydro-Sherbrooke en corporation municipale La loi ne le permettrait pas

SHERBROOKE la transformation de (LD) — A cause des l'Hydro-Sherbrooke dispositions assez restrictives de la Loi municipale, telle que le sur la municipalisation de l'électricité, Jean-Yves Laflamme, serait impossible.

Pollution au lac de Stoke

Les riverains veulent des gestes concrets

Plusieurs membres de l'Association des propriétaires du lac de Stoke étaient présents lors de la dernière assemblée du conseil de cette municipalité.

Leur visite avait pour but de sensibiliser le maire et les conseillers aux problèmes de pollution qu'engendre le déversement des égouts dans les cours d'eau environnants.

En parlant au nom des propriétaires, Jean-Claude Thibault a

denoncé la condition des ruisseaux où l'on a décelé la présence de chloïformes fécaux. "A Stoke nous avons des problèmes de pollution dits grossiers. Ça sent mauvais au village. Les ruisseaux qui sont connectés à la rivière se déversent dans notre lac. Cela nuit considérablement à l'environnement. On ne veut pas de grosses usines d'épuration, mais on aimerait bien en arriver à des solutions concrètes en matière de pollution des lacs et 80% de ces solutions sont individuelles. Etant donné que nous nous sommes déjà mis à la tâche en ce qui concerne le lac, il incombe aux gens du village de réagir."

Ce dernier a fait part à ses collègues dernièrement qu'il avait l'intention de leur proposer de confier certaines opérations de la ville à des corporations municipales. Interrogé là-dessus, il avait donné

la situation. Le maire de Stoke M. J. Fernand et les conseillers ont accueilli la requête en rassurant ces derniers que des plans sanitaires sont prévus dans la future construction d'une route principale qui passera par le village de Stoke. Selon le maire, ces travaux régleraient la zone village.

Après avoir fouillé la question, le service a répondu que cela semble bien impossible. La Loi sur la municipalisation de l'électricité, chapitre N-38 des lois du Québec, définirait un cadre précis pour un réseau municipal d'électricité, avec des dispositions "assez restrictives".

Dans d'autres provinces, le recours à des corporations municipales pour gérer des réseaux d'électricité serait une pratique assez courante. Mais au Québec, les règles du jeu n'apparaissent pas les mêmes.

né quelques exemples, dont celui de l'Hydro-Sherbrooke.

Un appel a été logé auprès du service juridique du ministère de l'Énergie et des Ressources pour savoir si la transformation de l'Hydro-Sherbrooke en corporation municipale est possible.

Après avoir fouillé la question, le service a répondu que cela semble bien impossible. La Loi sur la municipalisation de l'électricité, chapitre N-38 des lois du Québec, définirait un cadre précis pour un réseau municipal d'électricité, avec des dispositions "assez restrictives".

Dans d'autres provinces, le recours à des corporations municipales pour gérer des réseaux d'électricité serait une pratique assez courante. Mais au Québec, les règles du jeu n'apparaissent pas les mêmes.

Téléco entreprend une sixième saison

SHERBROOKE — C'est à compter d'aujourd'hui et pour les treize prochains samedis que seront télédiffusées les émissions Téléco, un des volets de Communications-J'investie.

Pour la sixième année consécutive à l'antenne de Télé-7, des jeunes étudiants s'affronteront au cours de ce jeu télévisé au cours duquel ils doivent mettre à l'épreuve leurs connaissances du monde industriel de la région de Sherbrooke.

Au cours des dix premières émissions qui sont déjà toutes enregistrées et diffusées en différé, les jeunes doivent répondre aux questions portant, à chaque fois, sur trois entreprises différentes. Ces questions sont posées par des représentants de ces trois entreprises.

Les trois dernières émissions permettront la tenue des demi-finales ainsi que la finale. Téléco qui est diffusé à compter de 11h30 est co-animé par MM. Jean Malo et Gilles Gauthier.

Faits divers

• Tentative de suicide

SHERBROOKE (psj) — "La vie ne vaut pas la peine d'être vécue!"

C'est avec ces mots qu'un jeune homme de 20 ans a accueilli les policiers municipaux dépêchés chez lui, rue Denault, pour un appel de vérification.

Le jeune homme était assis devant une table, son bras gauche au-dessus d'une chaudière. Il s'était taillé le bras avec une lame de rasoir et déjà deux centimètres de sang moulait le fond de la chaudière.

Les policiers ont fait transporter le jeune homme au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul. L'incident s'est déroulé vers trois heures du matin, hier.

• Verre dans le nez ... et pied pesant

Avec un verre dans le nez et un pied plutôt pesant sur le champignon, une femme de 23 ans a multiplié les bourdes, passé minuit hier, au volant de son automobile.

Alors que les policiers s'apprêtaient à l'intercepter pour une vérification de routine, rue Dépot, la conductrice a appuyé sur l'accélérateur pour passer outre à deux panneaux d'arrêt obligatoire et à deux feux rouges tout en effectuant un dépassement sur une ligne double pour finalement s'immobiliser rue Alexandre... non sans avoir heurté un véhicule stationnaire.

Cette mini-chasse à la femme s'est déroulée dans le secteur Dépot, Wellington sud, Aberdeen, Galt, Laurier et Alexandre. A deux reprises, la conductrice a semblé vouloir se rendre mais comme les patrouilleurs stoppaient leur véhicule pour aller à la rencontre de la femme, elle remettait ça!

Une fois l'automobile immobilisée pour de bon, la conductrice a tenté de fuir en courant à toutes jambes mais on l'a interceptée une vingtaine de pieds plus loin.

Conduite au quartier général de la rue Marquette, elle a été sommée de donner un échantillon de son haleine; les tests ont révélé 100 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

• Planches en feu

Les pompiers de Sherbrooke ont éteint un incendie d'origine inconnue, un peu avant 06h30, hier, au 390 sud de la rue Wellington.

Le feu avait pris naissance dans un tas de planches à l'arrière de locaux inoccupés, propriété de Texaco Canada Inc.

Il a fallu environ 250 gallons d'eau pour parvenir à l'extinction. Les dommages se chiffraient à quelques centaines de dollars.

Par ailleurs, dans la nuit du 4 septembre, vers 01h30, les pompiers avaient été appelés à l'arrière du 372 sud de la rue Wellington pour un feu de caisses de bois. Les flammes léchaient des poteaux porteurs de transformateurs.

Cet incendie avait été classé d'origine douteuse.

C'est ainsi qu'en moins de quatre jours, deux incendies d'origine mystérieuse éclatent dans le même secteur... ce qui n'est pas pour plaire aux inspecteurs du département de Prévention.

• L'affaire est chocolat

Les patrouilleurs de Sherbrooke ont procédé à l'arrestation d'un individu, âgé de 20 ans, que l'on soupçonnait d'avoir perpétré un vol avec effraction dans l'édifice abritant le commerce Ameublement de bureau usagé, au 437 sud de la rue Wellington.

Un témoin qui avait aperçu le suspect en train d'enlever un moustiquaire pour se glisser dans la bâtisse, vers les trois heures du matin, hier, a alerté la police.

On a découvert le voleur en possession d'une barre de chocolat chipée dans le réfrigérateur du commerce en question. L'individu habitait à deux pas de là.

Par ailleurs, au cours de la même nuit, les policiers de Mapog ont intercepté un individu qui circulait sur une motocyclette volée à Sherbrooke, rue Daniel, une huitaine de jours plus tôt.

La moto, une Honda 750 et d'une valeur de plus de 4 000 \$, avait été rapportée volée le 30 août aux policiers de Sherbrooke. Le suspect, âgé de 20 ans, a été confié à la Police municipale de Sherbrooke.

• "Problème" résolu

Le lieutenant-inspecteur Léopold Bourque du département de Prévention espère bien avoir définitivement réglé le "problème" qui avait faussé le conduit, à deux reprises au moins, les pompiers dans un secteur du quartier ouest.

L'enquête du Lt Bourque aura confirmé qu'une fillette de huit ans avait envoyé les pompiers de la caserne 1 sur deux fausses alertes.

Les parents de la fillette ont été rencontrés; on a toutes les raisons de croire que ces incidents, au moins en ce qui concerne ce secteur du quartier ouest, ne se reproduiront plus.

Par ailleurs, davantage du côté du quartier centre-sud, le Lt Bourque fait des recherches pour un problème du même type. Il est déjà sur une piste.

AVIS VEUILLEZ NOTER QUE LES

MAGASINS de MEUBLES

ci-après mentionnés seront

OUVERTS

LES SAMEDIS APRES-MIDI JUSQU'À 5H. P.M.

à compter d'AUJOURD'HUI, 10 SEPTEMBRE

GILLES BOISVERT MEUBLES

231 ouest, rue King Sherbrooke, J1H 1P8, 563-4743

J.H. MORIN & FILS LTÉE

Meubles Appareils ménagers

Windsor - 79, rue St-Georges 845-2734

Fermé le samedi à 4h. p.m.

MEUBLES LENNOXVILLE INC.

153, rue Queen, Lennoxville, J1M 1J8, 566-5844

Asbestos

Le Centre récréatif restera ouvert

Par Roch Bilodeau

• Accord financier entre 6 municipalités

Contribution

ASBESTOS - Lors d'une réunion qui se tenait jeudi soir dernier à Asbestos, six municipalités en sont arrivées à une entente sur le financement du Centre récréatif d'Asbestos (CRA). Toutefois, trois des neuf municipalités participantes à cette réunion restent absentes de cette entente; il s'agit de Danville, Wotton canton et Wotton village.

Rappelons que devant un manque à gagner de 745,000\$ et l'absence d'une source suffisante de financement, le CRA avait annoncé, il y a quelques semaines, qu'il fermerait ses portes s'il n'y avait pas d'entente entre les municipalités utilisatrices lors de la réunion du 8 septembre.

C'était donc jeudi dernier que les différentes municipalités concernées avaient à se prononcer sur leur participation au maintien des services du CRA. Il a été conclu que six des neuf municipalités présentes participeraient au financement par le biais du hockey mineur. Pour chaque jeune hockeyeur, provenant de leurs territoires respectifs, Asbestos défraiera 100% des coûts. Trois-Lacs 75%, Shipton, St-Georges canton et St-Georges village 50% et St-Adrien 25%. Sauf à Asbestos, les parents des jeunes joueurs seront donc appelés à con-

tribuer dans différentes proportions aux frais encourus.

Trois municipalités restent donc absentes de cette entente. Pour Wotton village et Wotton canton, il s'agit, semble-t-il, d'une réelle incapacité financière qui est à la base de leurs décisions. Quant à la municipalité de Danville, elle se trouve liée pour un an encore à l'arène de Warwick.

Satisfaction

Pour M. Luc Lessard, gérant du CRA, l'entente à laquelle il est parvenu avec six municipalités est relativement satisfaisante car elle

permet la survie de l'établissement. "Je suis satisfait que les municipalités en soient arrivées à une décision ferme mais je continue à croire qu'il faudra envisager tôt ou tard un système de financement stable et à plus long terme", de commenter M. Lessard.

L'entente qui est intervenue permettra donc, en principe, au CRA de continuer ses opérations pour l'année 1983-84. Cependant, soulignons que cette entente ne prévoit pas l'éventualité d'un bris majeur ou d'une dépense imprévue, ce qui aurait tôt fait de ramener le débat sur le tapis. Pour le moment, il est sur la glace...

CS de Magog

Une légère hausse de la taxe scolaire

MAGOG (GP) - Le compte de taxe scolaire des propriétaires de la Cité de Magog augmentera légèrement puisque le pourcentage d'imposition passera de 9 à 9,5 cents du cent dollars d'évaluation.

Les recettes d'imposition foncière de la Commission scolaire de Magog passeront ainsi à 278,035\$ pour l'année scolaire 1983-1984, alors que ses dépenses totales s'élèveront à 6,623,540\$.

La différence entre les revenus

fonciers et les dépenses sera comblée en faible partie par des revenus divers de la Commission (locations de salles, etc...) et principalement par des subventions du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, la clientèle de la Commission scolaire de Magog a augmenté de 25 élèves par rapport à l'an passé, ce qui porte le total de l'effectif étudiant du niveau primaire à 2,410 enfants.

East-Angus veut garder son bureau d'immatriculation

Par Linda Roy

EAST ANGUS - La Chambre de Commerce d'East Angus a appris dernièrement que la Régie de l'assurance automobile songe à diminuer le nombre de bureaux d'immatriculation dans le comté du Haut St-François. Ainsi, de cinq bureaux actuellement en opération, un seul demeurerait ouvert.

Il s'agit maintenant de savoir lequel entre celui d'East Angus ou de Cookshire sera choisi. C'est pourquoi la Chambre de Commerce d'East Angus, par l'entremise de son président M. Réjean Bisson, fait des pressions auprès du Ministère afin que le bureau d'East Angus soit privilégié.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au directeur de la Régie, M. André Laliberté, M. Bisson fournit plusieurs raisons dans le but de favoriser la ville d'East Angus. Selon lui, si le bureau d'East Angus devait être fermé en faveur de celui de Cookshire, la population se dirigerait plutôt vers Sherbrooke qu'à Cookshire pour recevoir les services d'immatriculation. De plus, "East Angus serait en mesure de desservir mieux la ville et le canton de Weedon (3e municipalité en importance de la MRC du Haut St-François) et réduire ainsi l'achalandage de Disraeli".

M. Bisson ajoute aussi qu'étant donné que la Caisse populaire d'East Angus se prépare à agrandir sa bâtisse actuelle, le bureau IVA bénéficierait à ce moment de locaux plus adéquats. Et que la Caisse populaire serait en mesure d'offrir un service continu lors de ses heures d'ouverture, ce qui ne serait pas le cas de Cookshire.

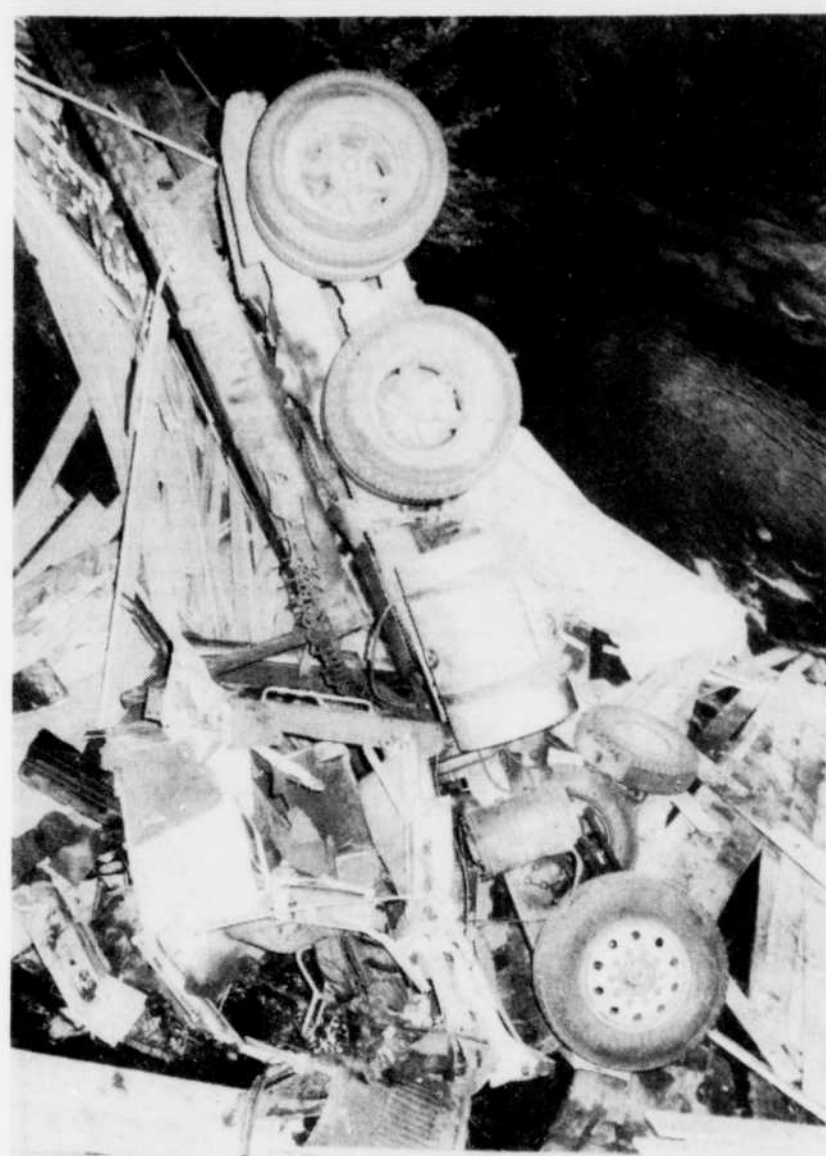
Enfin, M. Bisson se dit déçu de la décision

de la régie qui, pour lui, équivaut à passer la façon de desservir d'un extrême à l'autre. "En effet, lorsque la Régie offrait aux Caisse- sionnaires d'automobiles populaires, pour la première année, les bureaux locaux d'immatriculation, toutes les caisses ou presque pouvaient y adhérer, sans les revendications de la regard au volume de transactions qui allaient y être effectuées et certaines d'entre elles n'offraient ce service que pendant la période de renouvellement. Pour 1985, on envisage maintenant de mander la fermeture sabrer dans les "Fran- de celui de Cookshire."

Quant au conseil municipal d'East Angus, il a voté une résolution d'appui, en accord avec les revendications de la Chambre de Commerce de Cookshire, mais sans toutefois formuler dans le sens que le conseil désirait que le bureau d'immatriculation d'East Angus demeure ouvert, mais sans toutefois envisager maintenant de mander la fermeture sabrer dans les "Fran- de celui de Cookshire."



M. Réjean Bisson



Le camion est démolé, mais il s'en tire vivant

• À voir l'état du tracteur du mastodonte, il est difficile de concevoir comment le conducteur a pu s'en tirer en vie de cette carcasse...



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Plusieurs longues minutes ont été nécessaires pour que des ouvriers récupèrent les planches déversées du camion. On a dû récupérer le tout avant qu'une puissante remorque ne ramène le mastodonte sur la route. •

Vol de bijoux à East-Angus

Récompense de 1,000 \$

EAST ANGUS - Une récompense de 1,000 \$ est offerte à la personne qui permettra l'arrestation de l'auteur du vol ainsi que le recouvrement des bijoux disparus lors du vol survenu à la bijouterie Gaston Labbé d'East-Angus.

Le directeur-adjoint de la police municipale, M. Gaston Poulin, a révélé hier après-midi

que cette récompense avait été offerte par le propriétaire de la bijouterie.

Il semble maintenant certain, a-t-il précisé, que l'auteur du vol avait allumé un feu à l'extérieur de la ville, dans une maison abandonnée, pour distraire les policiers lors du vol au cours duquel on s'est emparé de bijoux d'une valeur de 18,000 \$.

Le crime, perpétré aux petites heures du matin, n'est pas encore résolu; le directeur-adjoint de la police d'East-Angus a révélé qu'un suspect avait été interrogé, mais qu'on l'avait ensuite relâché.

Toutes les informations qui parviendront à la police seront traitées confidentiellement.

Assainissement de la rivière Coaticook

Pas de prise de position

COATICOOK (BO) - L'assemblée publique de mercredi soir dernier et portant sur le projet d'assainissement des eaux de la rivière Coaticook présenté par le Ministère de l'Environnement du Québec n'a donné lieu à aucune prise de position précise de la part des contribuables présents.

M. André Langevin, responsable de l'administration, après avoir souhaité la bienvenue à tous a expliqué les buts de l'assemblée: informer adéquatement la population, établir les coûts, proposer différents modes de financement et prévoir les implications à long terme.

M. François Payette du Ministère après avoir donné un aperçu de l'état de la rivière Coaticook en amont et

en aval a précisé que dans le bassin de la rivière St-François, 30 municipalités sur 40 ont déjà donné leur assentiment au projet et qu'à Coaticook tout est encore à l'état des négociations avec la Ville, les industries, les producteurs agricoles et les éleveurs ce qui amène la vérification de toutes les installations susceptibles de polluer les eaux de la rivière.

M. Payette a précisé que ce projet d'assainissement évalué à 5 000 000\$ serait subventionné à pas moins de 80% ladite subvention étant garantie par décret gouvernemental et applicable sur les versements jusqu'à extinction de la dette.

A l'aide de tableaux, M. André Langevin a montré les implications financières et l'influen-

ce sur le taux de taxation pour les années 1983 à 1988. Après la réalisation des travaux il faudrait tenir compte de frais d'opération de l'ordre de \$100 000,00 par année.

MM Langevin et Payette ont répondu à de multiples questions des participants et tenté de démontrer les avantages d'une participation à un tel projet qui même s'il était retardé de quelques années devrait être éventuellement réalisé par la force des choses.

Pollution à Richmond

Situation normale

RICHMOND (LC) - Le ministère de l'environnement a procédé durant toute la journée de mardi à de nombreux tests et expériences nécessaires à la vérification de la pureté de l'eau de la rivière à la hauteur de Richmond. On sait que cette semaine, des centaines de poissons morts se sont échoués sur les berges de la rivière; ce qui a commencé à inquiéter sérieusement les spécialistes d'Urgence-Environnement.

Appelé durant la journée d'hier, M. Roger Gagnon du service de la gestion de l'eau et coordonnateur des opérations d'analyse, a fait savoir que la situation redevenait de plus en plus normale.

En effet, l'eau qui avait atteint des records de température (26 degrés celsius) s'est mise à refaire descendre le mercure vers un seuil un peu plus acceptable.

M. Gagnon a fait savoir que les principaux indices de contrôle: l'oxygénation, le PH et le degré de pollution s'élevaient lentement vers un niveau un peu moins inquiétant.

La situation, aux dires de l'expert, n'est pas unique. Plusieurs cours d'eau ont dû subir le même sort. Depuis que la température s'est remise à grimper, le lac Memphremagog, normalement en bonne condition, a même vu ses berges jonchées de ces poissons qui "crevent" littéralement dans ces eaux beaucoup trop chaudes pour la saison. "Le ministère joue un peu le rôle de bon père de famille auprès des zones sinistres. Mais les municipalités doivent aussi faire leur part". Il est faux de croire que le ministère a toutes les responsabilités dans ce dossier, de préciser M. Gagnon.



Pour tout renseignement: Service d'éducation des adultes de votre commission scolaire ou à votre Direction régionale du ministère de l'Éducation.

Québec

LA MICRO-INFORMATIQUE... c'est pas malin!

"Octo-Puce" est un cours par correspondance sur la micro-informatique offert par le ministère de l'Éducation et diffusé sur les ondes de Radio-Québec à compter du dimanche 2 octobre de 12 h 30 à 13 h 30 et, en reprise, le mardi de 22 h à 23 h.

En vous inscrivant pour 59\$ à cette série de 12 cours d'une heure chacun, vous profiterez d'un soutien technique de qualité et recevrez la documentation nécessaire. À la fin du cours, une attestation d'études vous sera délivrée par le ministère de l'Éducation.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT.

Remplissez le formulaire, établissez un chèque de 59\$ à l'ordre de la C.E.C.M. et faites-les parvenir à l'adresse suivante: OCTO-PUCE, 600, rue Fullum, 4^e étage, Montréal H2K 4L1

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille		N° d'assurance sociale		année mois jour	
Prénom		Sexe ☐ ☐		Date de naissance	
Adresse		Appartement		Ind. rég. Téléphone au domicile	
Numéro		Case postale		Ind. rég. Téléphone au travail	
Municipalité		Code postal			
Si vous possédez un micro-ordinateur COCHEZ: ☐ Apple II ☐ Pet (Commodore 4016-4032) ☐ TRS 80 III ☐ Autre modèle					
Si vous ne possédez pas de micro-ordinateur COCHEZ: ☐					
Date					

ATTENTION!
Ne confiez pas vos
PIEDS
à n'importe qui!

Venez chez les gens les plus qualifiés de la région...

Chaussures
Hogue
51, ouest
Principale
Magog
843-4673

**MAINTENANT OUVERT
A L'ANNEE!**

**Le Palais
des Fleurs Enr.**

Fleuriste ornemental et
occasionnel

Plants de fleurs et légumes de toutes sortes
Paniers suspendus, terre noire, engrais,
pest moss, etc.
Comptoir fruits et légumes
Richard et Louise Lavoie, props.
Spécialiste en mariages et arrangements
mortuaires

2551, King est. Fleurimont, J1H 5H2
Tél. (819) 564-7080 Rés. (819) 569-4687

**ACHETEZ DONC LE MEILLEUR
UNE FOIS
POUR TOUTES**

EQUIPEMENT B. MORIN INC.
LENNOXVILLE 569-9611



gagnez \$50

Gracieuseté de **la tribune**

CONCOURS "GAGNEZ \$50 en marchandise"
C. P. 2420, succursale Jacques-Cartier, Sherbrooke, J1J 3Y4

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TEL.....

Le nom du marchand chez qui vous souhaitez faire vos achats.

Mme Cecile Bergeron, 991
sud, rue Bowen, Sherbrooke
est la personne gagnante de
la semaine du 3 sept.

Elle avait choisi "THE LONG
BRANCH". Tirage fait par Mme
Pauline Quintal, 606, Vingt-
Quatre Juin, Sherbrooke.

**en marchandise
chez le marchand de votre
choix dont le nom apparaît
dans cette page.**

REGLEMENT:
Tous les lecteurs âgés de 18 ans ou plus peuvent participer à cette promotion. Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-contre et le faire parvenir à La Tribune (1982) Inc., Sherbrooke, Case postale 2420, Succursale Jacques-Cartier, J1J 3Y4. Le tirage aura lieu le jeudi de chaque semaine. Après avoir répondu à une question d'habileté, le gagnant se méritera un bon d'achat d'une valeur totale de \$50, chez le marchand de son choix. Le coupon reçu sera accumulé semaine après semaine et les noms des gagnants y seront tirés au hasard, puis publiés dans La Tribune. La Tribune (1982) Inc., a payé les droits exigibles en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Un litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

VIDEO VT 6500
(caméra optionnelle)
PRIX INCROYABLEMENT BAS

SPECIAL \$989⁰⁰

Consultez le vrai
spécialiste de
l'électronique

CENTRE ELECTRONIQUE DE COOKSHIRE
(Prévost TV Service)
**10, rue Bibeau,
Cookshire 875-3810**

**SUSPENSION
FREINS**

Esso

Faites confiance à des spécialistes.

LENNOX ESSO SERVICE
Diane Vandandaigue
**92, rue Queen,
Lennoxville, 562-4575**

LE JOUET PAR EXCELLENCE A PRIX ABORDABLE

Construction robuste
en métal. Possibilité
de remplacement de
pièces.

Vaste choix de mo-
dèles de tracteurs et
d'accessoires s'y ratta-
chant.

RABAIS DE 15%
sur présentation de cette annonce.

GEO DELISLE INC. **340, rue Queen, Lennoxville 569-9821**

SPECIAL sur
**JACKETS
COURTS D'HIVER**

avec capuchon et fermail,
doublés de mouton synthé-
tique.

Couleurs: blanc cassé ou
beige. Tailles: petit, moyen
ou grand.
Prix rég. \$79.00

**RABAIS
DE \$30⁰⁰**

Florianne Beaudry (1972) Ltée.
CONFECTION DE HAUTE QUALITE
96, Principale O., Magog — (819) 843-3636

**AVEC UN POËLE VERMONT CASTINGS™
DANS VOTRE FOYER VOTRE
CHALEUR NE PART PLUS EN FUMÉE**

Un feu qui crépite dans l'âtre, c'est beau, mais
c'est cher. Ne laissez pas votre chaleur et
votre argent s'envoler en fumée. Comment ?
Installez dans votre foyer un poêle Defiant®.
Vigilant®, Resolute® ou Intrepid®. Et, si vous
n'avez pas de foyer, il suffit d'installer votre
poêle où vous le désirez.
Venez dès aujourd'hui admirer la gamme
complète.

LE DEFiant® LE VIGILANT®
LE RESOLUT® L'INTREPID®
Homologue U.L.C.

malvina
6, rue Queen, Lennoxville Tél.: (819) 563-3585
Téléc.: 05836166
Energie alternative Passat Inc.

**LE CENTRE
DU CHANDAIL**

Magnifique collection de chan-
dails de laine. Vaste choix de mo-
dèles.

Faut voir pour vraiment apprécier.

Aussi laines
à tricoter,
une
spécialité.

The Wool Shop **159, rue Queen,
Lennoxville 567-4344**
La Coopérative des producteurs de laine Ltée

SUPER AUBAINES
MODELE SY1927W
Télécommande 2400 à ordinateur
Coffret au feu semi foyer américain. Cadre du devant de
boisier brun métallique foncé avec garniture de couleur
nickel poli. Suppression électronique pilotée au quartz.
Télécommande dotée d'un explorateur de canaux ascen-
dants et descendants ou sélection directe des canaux.
Possibilité de 110 canaux.
Dimensions du coffre: H 41.6 cm, L 66 cm, P 47 cm
(16 3/8" x 26 1/8" x 18 1/2"). Les dimensions incluent pas les
commandes et les protubérances de l'antenne.

ZENITH Payez moins cher
et obtenez
plus de service.

LA QUALITE DOIT Y ETRE POUR
QUE LE NOM Y SOIT APPOSE

Luc Gosselin Meubles Inc.
75, rue Angus, East Angus, 832-2700

AUTO CENTRE CHARLAND ENR.
1317, Mi-Vallon, Rock Forest
564-1233

MISE AU POINT
SUSPENSION
FREINS
DIRECTION
SILENCIEUX
(Toutes
marques)

**NOUS AVONS
MAINTENANT
GARANTIE A VIE
SUR
AMORTISSEURS
SILENCIEUX
FREINS**

O. Charland

**NOUVEAU!
ACHAT - VENTE - ECHANGE
VOITURES USAGEES**

ECHO® CS-330EVL

ECHOnomique, construite pour durer
ECHOnomique, à l'achat
ECHOnomique, par son travail

Distributeur **ECHO PARTNER OREGON**

ATELIER N. LAVOIE INC. **355, rue St-Georges
WINDSOR, Québec
Tél.: 845-2202**

Longbranch STEAK & SEAFOOD

Le diner familial par excellence

Succulent bifteck Texas
Longbranch
Un régal digne d'un roi
et d'une reine
Combo de fruits de mer

• Rôti de côtes de choix
"Super King" au jus —
servi avec nos savou-
reuses sauces

**Tous nos repas incluent notre
FAMEUX BAR SALADES**

Nous parlons français

**Route 5 Derby Road
Newport, Vermont
U.S.A.
(à 40 minutes de Sherbrooke)
Sortie 28, Route 91**

Nous apprécions
les réservations:
(802) 334-6430

CANEVABEC 81 ENR.

**VENTE
PRE-SAISON
GARAGE
TEMPORAIRE
10 x 20**

Présentement en montre
Venez prendre un café!
**6855, boul. Bourque, Deauville
864-9111**

**PRIX
SPECIAL
jusqu'au
23 sept. 83**

**TOUS
LES
MARDIS**

SOIREE DES DAMES

Madame, venez vous détendre et déguster votre
mets préféré en compagnie de votre époux ou ami,
et vous bénéficierez de l'équivalent du plat prin-
cipal de votre escorte sans frais.

SPECIAUX DE SEPTEMBRE

Entrée: Crabe au gratin **\$2²⁵**
(à la demande populaire)
Assiette de fruits de mer **\$5⁰⁰**
Brochette de filet mignon **\$7²⁵**
(Du jeudi au dimanche inclus)

brasserie Dany
et salle à manger
DON QUICHOTTE

Réservations: **846-2422**
191, Laval, Bromptonville
Ouvert 7 jours par semaine

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Commission scolaire Black-Lake-Disraëli Le MEQ renonce à morceler le territoire

THETFORD-MINES (PS) - C'est avec grande satisfaction que les dirigeants des trois commissions scolaires francophones du territoire de l'Amiante ont appris que leur proposition commune avait été retenue par le ministère de l'Éducation du Québec quant au projet de restructuration.

En effet, le document de travail relatif au découpage prévu des territoires scolaires, en vertu du projet de loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire public, propose d'une part le respect intégral du territoire actuel pour la région de l'Amiante et, d'autre part, la division de ce territoire en deux entités distinctes.

Le premier projet gouvernemental sur la réforme scolaire proposait une importante morcellement du territoire de la Commission scolaire Black-Lake-Disraëli et, à cet effet, tous les intervenants du milieu scolaire de la région avaient contesté cette hypothèse.

D'autre part, un comité ad hoc regroupant les responsables des trois commissions scolaires, avait transmis un dossier démontrant au

ministère le désir du milieu de faire disparaître la Commission scolaire régionale de l'Amiante pour intégrer l'enseignement secondaire au niveau des deux commissions scolaires locales.

Territoire assigné

Or, le document de travail du ministère de l'Éducation, de juillet dernier, correspond en tout point à cette demande.

Ainsi, la Commission scolaire de Thetford-Mines sera éventuellement responsable de l'enseignement maternel, primaire et secondaire pour les élèves des localités de Thetford-Mines, Ste-Anne-du-Lac, Robertsonville, East-Broughton Village, Sacré-Cœur-de-Jésus, Ste-Clothilde, Sacré-Cœur-de-Ma-

rie, Pontbriand, East-Broughton, St-Méthode, Rivière-Blanche, Kinnear's Mills, St-Jacques-de-Leeds, St-Pierre-de-Broughton, St-Jean-de-Brebeuf et Thetford-Sud.

Pour la dernière année scolaire, cette nouvelle entité aurait accueilli 6.566 élèves.

Quant à la Commission scolaire Black-Lake-Disraëli, elle regroupera les municipalités de Black-Lake, Disraëli, Beaulac, Disraëli Paroisse, St-Praxède, St-Jacques-Le-Majeur, St-Julien, St-Adrien d'Irlande, Ireland, St-Fortunat, Coleraine, Garthby, Bernierville,

Vianney, Halifax-Sud, Sts-Martyrs-Canadiens, St-Gérard et Stratford. L'année dernière, cette commis-

sion scolaire aurait dispensé l'enseignement à une clientèle de 3.384 étudiants.

A la firme BER-VAC Convention de travail prolongée

THETFORD-MINES (PS) - Etant conscients des difficultés financières de la compagnie et ne voulant pas compromettre la conclusion de contrats importants, les employés de la firme Ber-Vac Inc. de Thetford-Mines, syndiqués à la CSN, ont accepté de prolonger jusqu'au 31 décembre prochain les termes de la convention collective échue depuis le 30 mai dernier.

Au début du présent mois de septembre, la partie patronale avait présenté un document demandant aux travailleurs d'investir dans la compagnie. Mais ce dossier a été reporté du fait que la situation nécessitait une entente rapide permettant de débiter des fonds et ainsi, d'honorer certains contrats importants dont un de plus de 1 million \$ et qui assurera quelque 12.000 heures de travail.

Le contrat de travail a donc été reconduit

avec de légères modifications quant aux horaires de travail, aux congés statutaires et à l'ancienneté.

En outre, les travailleurs ont accepté certaines concessions quant à la clause des vacances et même au niveau salarial. Ainsi, ils ont accepté de remplacer l'augmentation horaire de 60 cents due au 1er décembre dernier, par une hausse de 35 cents et une autre de 30 cents, au 1er décembre prochain.

Quant aux vacances dues en vertu de l'ancienne convention, les employés ont convenu de ne pas réclamer de montant d'ici la fin de l'année 1983, de façon à permettre aux deux parties de trouver une modalité satisfaisante pour tous.

Les nouveaux contrats obtenus par Ber-Vac Inc., qui se spécialise dans la fabrication de machineries agricoles, permettront la réembauche graduelle de 45 à 50 travailleurs au cours de l'automne.

Le Collège de LaSalle irait à la municipalité

THETFORD-MINES (PS) - Au 1er septembre 1984, la ville de Thetford-Mines deviendra propriétaire du Collège de LaSalle et du terrain résiduaire si, entre-temps, la fabrique St-Alphonse n'a pas réussi à trouver d'éventuels preneurs.

Voilà, en substance, la teneur d'une entente conclue cette semaine entre les deux corporations publiques quant à cet édifice inoccupé depuis déjà plusieurs années et qui avait accueilli ses premiers élèves en 1907.

En plus de l'institution, la ville pourra possiblement devenir propriétaire d'un terrain d'une superficie de quelque 79.000 pieds carrés dans un secteur clé du centre-ville, soit à l'intersection des rues St-Alphonse et Notre-Dame.

Cette entente fait suite à une première

transaction qui sera officialisée prochainement quant à la vente d'une autre partie du terrain du Collège de LaSalle. En effet, la Société d'Habitation du Québec doit se porter acquéreur d'une parcelle de terrain d'environ 35.000 pieds carrés pour la construction de 30 unités de logements pour personnes retraitées. Il s'agira de deux édifices aménagés près du kiosque de l'Harmonie et qui regrouperont 27 unités de logements de une chambre à coucher et 3 unités de deux chambres à coucher.

Délégation pro-Bourassa

THETFORD-MINES - Les délégués officiels, tous pro-Bourassa, qui représenteront le comité de Frontenac au congrès pour le choix d'un nouveau chef du Parti libéral du Québec, se composent de Manon Lecours, Randa Napky, Nathalie Lecours, Chantale Turcotte, André Croteau, Jocelyn Couture, Louis Croteau et Rock Huard, chez les moins de 25 ans, et de Carmelle Yergeau, Mona Napky, Gisèle Croteau, Janine Beaulieu, Nicole Paradis, Lorraine Langlois, Marie-Josée Lamontagne, Marguerite Bureau, Henri Lecours, Bertrand Roberge, Gérard

Croteau, Réjean Lamontagne, Maurice Tardif, Wilfrid Roy, Paul Simoneau et Carlo Iannuzzi, chez les 25 ans et plus.

Le nom du président de l'Association libérale de Frontenac, M. Fernand Lehoux, n'apparaissait sur aucune liste mais fut néanmoins proposé comme délégué. Ce dernier a toujours refusé de se prononcer dans l'actuelle course au leadership et c'est sûrement pour cette raison qu'il n'a reçu que onze votes, l'écartant donc de la délégation officielle de Frontenac.

COURS D'ANGLAIS



Le professeur
JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard à 8h p.m., lundi le 12 sept., au sous-sol de l'église Saints-Martyrs Canadiens, rue Notre-Dame est, Victoriaville.

Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé.

Un seul soir par semaine. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation.

Soyez au rendez-vous.

Pernis no 220506. Enseignement de culture personnelle.

93302

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

METHODE SYLVA BERGERON

M Sylva Bergeron
président et fondateur



(Un art de vivre... avec soi et les autres)
Session en «RELATIONS HUMAINES»



GILLES CHAYER
ANIMATEUR

DEMONSTRATION GRATUITE
LE LUNDI, 12 SEPT.
19H30

Sous-sol église N.-D. du Rosaire
Rue Galt ouest, Sherbrooke

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.



Fondé en 1959

DIRECTEUR Yvan Bergeron, bureau 2675 Flaubert, Laval, H7E 2L5

Seul institut autorisé à présenter la méthode Sylva Bergeron en relations humaines. Une attestation d'études de culture personnelle est remise à la fin de la session.



L'APPORT

94275x

METHODE SYLVA BERGERON



(Un art de vivre... avec soi et les autres)

DEMONSTRATION GRATUITE



Gilles Chayer
(819) 567-9183

SHERBROOKE

S.-sol église Notre-Dame du Rosaire,
lundi, 12 sept., 1983

MAGOG

Vendr., 23 sept., 19h30
Couvent St-Jean-Bosco,
63 boul. Pie XII

LAC-MEGANTIC

Ecole Sacré-Cœur
mardi, 20 sept.,
19h30

ROCK-Forest

S.-sol église St-Roch
Village
mercredi, 28 sept., 19h30



Pierre Couture
(819) 563-5402

RICHMOND

Eglise Ste-Famille
175, Craig
Vendr., 30 sept.,
19h30

VALCOURT

Salle municipale
Montcalm
lundi, 19 sept.,
19h30



Claude Dostie
(819) 564-8345

EAST ANGUS

S.-sol église Notre-Dame de la Garde
118,
mardi, 27 sept.,
19h30



Michel Roberge
(819) 564-3063

WINDSOR - GREENLAY

Mardi, 27 sept., 19h30
S.-sol St-Grégoire,
2 rue Valiquette



Denis Bisson
(819) 567-5686

SHERBROOKE

Dimanche, 25 sept., 19h30
S.-sol église St-Colomban,
986, Fédéral

N.B.: Partie de balle dimanche le 11 sept. à 13h30 au Parc Bureau à Sherbrooke. Lac-Mégantic vs Sherbrooke.

SI IMPOSSIBLE DE VENIR A LA DEMONSTRATION,
VENEZ LA SEMAINE SUIVANTE SANS OBLIGATION

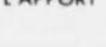
Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.



Fondé en 1959

DIRECTEUR Yvan Bergeron, bureau 2675 Flaubert, Laval, H7E 2L5

Seul institut autorisé à présenter la méthode Sylva Bergeron en relations humaines. Une attestation d'études de culture personnelle est remise à la fin de la session.



L'APPORT

95183

Maîtrisez l'électronique à partir de chez vous!



A vos heures, initiez-vous à l'électronique ou apprenez-en les dernières spécialisations, avec les cours par correspondance de l'Institut Teccart.

Choix de 8 modules: à partir des bases de l'électricité jusqu'aux microprocesseurs, incluant bases d'électronique, logique et électronique industrielle.

Certains employeurs acceptent même de défrayer une partie ou la totalité des coûts. De plus, les frais de scolarité peuvent être déduits de votre impôt.

La plupart des cours par correspondance Teccart offrent: • leçons théoriques et pratiques • matériel de laboratoire • semaine de laboratoire • service de consultation • évaluation et attestation d'étude



Faites venir la documentation nécessaire en appelant au
(514) 526-2501
ou remplissez et postez la formule suivante.

College Formation par Formation International
privé correspondance en industrie

Envoyez-moi toute la documentation sur les cours par correspondance de l'Institut Teccart.



Institut Teccart
4555 Hochelaga
Montréal H1W 1G4

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Age



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE Éducation permanente

CERTIFICAT MULTIDISCIPLINAIRE

A vous, adultes, qui songez à retourner aux études et qui aimerez suivre des cours à l'Université... ou encore à vous, adultes, qui désirez entreprendre un projet éducatif individuellement ou avec de l'aide, la Direction générale de l'éducation permanente offre les activités suivantes et vous invite à une rencontre avec le personnel responsable du Certificat multidisciplinaire.

Rencontre d'information et d'accueil

Date: le vendredi 16 septembre 1983
Endroit: local 08 - Faculté d'éducation
Heure: (au choix) 16h30 ou 19h

On pourra se procurer sur place la formule "Demande d'admission"

GPL 103 Initiation au travail intellectuel (1 cr.)

Autogestion du temps, principes d'apprentissage, mémorisation, concentration, écoute en classe, prise de notes et lecture active, travaux de recherche, préparation des examens.

Professeur: NORMAN POULIN

Dates: 27 septembre, 4, 11, 18 et 25 octobre (mardi)

Heure: de 19h à 22h

GPL 104 Besoins éducatifs - ressources éducatives (1 cr.)

Activité d'identification des besoins éducatifs et des ressources correspondantes.

Professeurs: GILBERT LECLERC et ROBERT ROUTHIER

Dates: 12, 19 et 26 octobre, 2 et 9 novembre (mercredi)

Heure: de 19h à 22h

GPL 104 Initiation à la lecture fonctionnelle (1 cr.)

Identification des attitudes positives et négatives à l'égard de la lecture; utilisation des sources majeures de documentation; préparation d'une bibliographie; organisation de la conservation des données recueillies; consultation des répertoires de publication.

Professeur: JEAN-LOUIS LEVESQUE

Dates: 16, 23 et 30 novembre, 7 et 14 décembre (mercredi)

Heure: de 19h à 22h

Dates limites

Frais

ADMISSION: 20 septembre 15 \$

INSCRIPTION: 23 septembre 20 \$ du crédit

Pour renseignements et inscription: 819/565-5472

Secrétariat de la D.G.E.P./local 071 - Faculté d'éducation

95176

Explosion et début d'incendie dans un sous-sol Un sexagénaire y laisse la vie

■ DRUMMONDVILLE - Employé de la Celanese depuis 29 ans et prochainement retraité, M. Georges Tourigny, 69 ans, est mort hier matin vers 9 heures 30 dans le sous-sol de son domicile après un début d'incendie.

M. Tourigny semblait seul près de son établi lorsqu'une explosion se serait produite, projetant M. Tourigny au sol et faisant voler en éclats un soupirail du sous-sol.

Appelés sur les lieux, les pompiers de Drummondville eurent vite fait de maîtriser les flammes, mais trouvant M. Tourigny inanimé et brûlé au visage et aux mains. Les tentatives de le réanimer s'avèrent vaines.

Son corps fut conduit à l'hôpital Ste-Croix et par la suite à la morgue où le coronar Jules Hivon d'Upton ordonna la tenue d'une enquête. Les formalités d'identification furent tenues vers 16 heures hier après-midi.

M. Tourigny, qui était avantageusement connu, était entré à l'emploi de la Celanese le 7 octobre 1954 et devait prendre sa retraite en avril 1984, soit dans un peu plus de six mois.

Au cours de son enquête, la police pense que M. Tourigny, qui faisait parfois du décapage de meubles, aurait pu accidentellement provoquer l'explosion d'un contenant de produit inflammable.

Son épouse venait de quitter la maison pour faire des courses, quand le feu s'est déclaré.



La Sûreté de Drummondville a entrepris une enquête hier sur la mort de M. Georges Tourigny, sérieusement brûlé alors qu'il bricolait dans son sous-sol.

□ 400 motards attendus à Drummondville pour les funérailles du chef des Hell's Angels

Les policiers sur le qui-vive

■ DRUMMONDVILLE - Les funérailles de Yves Buteau, 32 ans, chef du gang des motards Hell's Angels, abattu à Sorel jeudi matin, auront lieu lundi matin à 11 heures dans la plus grande solennité à l'église St-Frédéric de Drummondville.

Par après, l'inhumation se fera dans le cimetière de la rue St-Pierre.

Les funérailles elles-mêmes consisteront en une concélébration de tous les prêtres de la paroisse St-Frédéric, sous la direction du curé, le chanoine Martin Courchesne.

On attend à Drummondville environ 400 motards du Québec, du reste du Canada et des

Etats-Unis, pour cette cérémonie religieuse qui a peu de précédents.

La Sûreté municipale a prévu l'addition d'une dizaine de policiers à ses effectifs habituels de surveillance et de patrouille.

Pour sa part, la Sûreté du Québec élaborait hier un plan pour escorter les motards de Sorel à Drummondville.

Un "gars correct"

Buteau, originaire de Drummondville, était bien connu de la police locale, quoique fort peu de choses lui aient été reprochées.

Un officier de police a même décrit Buteau de "gars correct" qui ne rejetait pas sur les autres les fautes qu'il avait commises. Un procureur de la couronne a dit de lui qu'il était "cool", un gars calme et même poli, lors des procès et des interrogatoires.

Le corps de Buteau est présentement exposé

au quartier général des Hell's Angels à Sorel.

Abattu en même temps que Buteau, l'ontarien Guy Gilbert, membre des Satan's Choice, un allié des Hell's, sera inhumé à Kitchener, en Ontario.

Un troisième motard qui a été grièvement blessé dans l'attaque, René Lamoureux, est maintenant hors de danger à l'Hôtel-Dieu de Sorel. Les policiers ont indiqué qu'ils avaient bon espoir de pouvoir l'interroger bientôt, et de parvenir ainsi à éclaircir les témoignages contradictoires recueillis jusqu'à présent.

Un duo commet deux hold-up le même soir

DRUMMONDVILLE - Deux vols à main armée ont été commis par les mêmes individus hier soir à Drummondville.

Le premier s'est produit à proximité du stationnement des Galeries Drummond vers 20 heures 40. Un individu armé d'un revolver a forcé le conducteur d'une automobile Maverick brune 1974 à lui céder sa voiture, sans le molester davantage.

Quelques minutes plus tard, deux individus, occupant une auto de même description, se rendirent dans une maison privée de St-Germain sur la rue Notre-Dame. En entrant, ils tirèrent un coup de feu dans l'appareil téléphonique et réclamèrent à deux personnes de leurs remettre de l'argent. Toutefois, les occupants de la maison n'avaient aucune somme importante sur eux. Les deux voleurs sont reparties bredouilles.

L'auto fut retrouvée par la Sûreté du Québec vers 21 heures 30 à la sortie du village de St-Germain. Evidemment, les deux suspects étaient disparus, probablement dans leur propre voiture.

Malgré le déclenchement d'une opération de blocage de route, aucune arrestation n'avait été faite aux dernières nouvelles. L'identité des victimes des deux vols n'ont pas été divulgués.

□ Les 13 et 14 septembre

La Commission de police à Arthabaska

VICTORIAVILLE (DG) - Des audiences de la Commission de police du Québec auront lieu les 13 et 14 septembre prochains au palais de justice d'Arthabaska. Conformément aux dispositions de la convention collective, le conseil a accepté de déléguer Me Jules Allard, avocat de la ville, pour défendre les cinq policiers qui feront l'objet de l'enquête.

L'Association des policiers pompiers avait demandé à la ville de lui laisser le choix du procureur. Le conseil a refusé en alléguant qu'il préférerait déléguer son avocat de telle sorte qu'il puisse avoir un rapport en main à la fin des enquêtes. La convention de rappeler M. Denis St-Pierre ne dit pas que la ville doit engager l'avocat des policiers mais bien que la ville doit défendre ses policiers.

Des plaintes

Les audiences de la Commission de police débuteront à 10 heures, le 13 septembre, relativement à des plaintes portées par deux citoyens

d'Arthabaska contre le sergent Faillie et les constables Martin et Lemire.

Le 14 septembre, à 14h30 la Commission de police écoutera des témoignages relativement à une plainte portée par un citoyen de Victoriaville contre les agents Caron et Béliveau.

Les incidents reprochés aux cinq policiers de la Sûreté municipale de Victoriaville se seraient produits le 19 septembre 1982 et le 8 juillet 1982.

Par ailleurs, au cours de la même séance le conseil a décidé d'engager Me Michel Dupuis comme procureur dans le dossier d'arbitrage du différend opposant les policiers-pompiers et la ville.

En participant à l'exposition de Kansas City Échelles Warwick s'aventure sur le marché international

WARWICK (DG) - Une autre entreprise de Warwick fait actuellement parler d'elle à l'extérieur de la région. Il s'agit de la compagnie Echelles Warwick, une des quatre entreprises canadiennes, dont 2 du Québec, qui a osé s'aventurer à Kansas City pour participer à l'exposition internationale d'équipement de construction d'utilité publique.

Le propriétaire de l'entreprise M. Marcel Beaudet, a indiqué que la présence de sa compagnie témoignait du fait qu'on s'affiche maintenant au niveau international M. Beaudet est revenu emballé de son expérience. Cette exposition, mentionne-t-il, se tient sur les pistes d'atterrissage de l'aéroport Fairfax de Kansas City. L'exposition n'est pas accessible au public. Elle a été visitée par 15.000 acheteurs, distributeurs et fournisseurs qui viennent de toutes les parties du monde.

Le kiosque d'Echelles Warwick Inc fut visité par des gens d'Angleterre, d'Allemagne, de Nouvelle Zélande, du Japon sans compter les visiteurs américains et canadiens. Echelles Warwick expose notamment une échelle hydraulique TTS-25 et un "Teletift Boom" avec une grande nouveauté soit un contrôle pour fibre optique.

Ce système, qui a fait sensation à Kansas City de relater M. Beaudet, permet de télécommander le "Teletift Boom" à partir de la nacelle tout en assurant une isolation complète. Il permet aussi de remplacer les conducteurs électriques ou les boyaux hydrauliques par fibre optique. Le nombre de

commandes est illimité et s'adapte sur tout genre de nacelles aériennes. La délégation des Bois-Francs a noté durant l'exposition que tous les appareils de grosseur comparable au "Teletift Boom" d'Echelles Warwick Inc qui étaient exposés ne constituaient que des dérivés de l'appareil original introduit par l'entreprise de Warwick il y a 15 ans.

Quant au contrôle de fibre optique qui a été conçu par M. Claude Beaudet, professeur d'électronique au CEGEP de Trois-Rivières, personne n'en offrait de semblable, d'indiquer M. Marcel Beaudet.

Retombées positives

L'objectif premier de Marcel Beaudet, propriétaire d'Echelles Warwick en allant à

Subvention fédérale

La ville renonce

VICTORIAVILLE (DG) - Les membres du conseil ont adopté une résolution indiquant que Victoriaville renonçait à une subvention fédérale de 119.000 \$.

Dans les faits cela signifie que l'administration municipale a renoncé pour le moment à effectuer les travaux d'infrastructure qui avaient été prévus sur la rue Des Forges. C'est à la suite d'une recommandation de l'ingénieur Albert R. Audet que le conseil a décidé de ne pas accepter la subvention additionnelle pour son programme d'amélioration de quartier. Cette subvention ne défrayerait que 25% des coûts des travaux. La balance aurait dû être assumée par la ville. Le maire a expliqué que dans le contexte économique actuel la ville n'avait pas les moyens de défrayer 75% des coûts.

Le refus de cette subvention additionnelle a ramené les crédits prévus, dans le cadre du programme d'amélioration de quartiers, au niveau original soit une contribution de 559.997 \$, un prêt de 461.916.75 \$ sur un total projeté de 1.502.321 \$.

Vente



FIN DE SAISON PISCINES HORS TERRE

- Réservation pour 1984
- Mise de côté SANS FRAIS

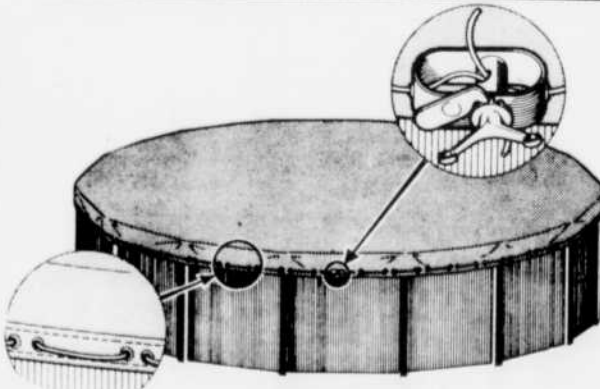
sur modèles en inventaire

PISCINES CREUSÉES

Toutes dimensions et formes disponibles. Installation à l'automne et trottoir au printemps 84.

AVANTAGES:

- Prix garanti sans augmentation
- Prêt pour les premiers jours chauds de l'an prochain
- Un léger dépôt suffit
- Balance sans intérêt au printemps 84
- Donne le temps de planifier votre aménagement paysagé.



KIT DE FERMETURE POUR PISCINES HORS TERRE TOILE DE PROTECTION (en Fabrène de Dupont)

PISCINES HORS TERRE RONDES

15 pieds	18 pieds	21 pieds
49 ⁹⁹	69 ⁹⁹	79 ⁹⁹
24 pieds	27 pieds	
89 ⁹⁹	119 ⁹⁹	

Aussi choix de dimensions pour piscines creusées.



5 ANS de GARANTIE

GRATUIT

Trousse d'hivernement avec l'achat d'une toile.

PISCINES CITADELLE

4700, Boul. Bourque Rock Forest 564-8611

Concessions Universelles Entente de principe

DRUMMONDVILLE (GP) - Une entente de principe et un protocole de retour au travail ont été conclus tard jeudi soir entre les Concessions Universelles de Drummondville et leurs 38 employés, syndiqués à la FTQ.

Ce règlement fait suite à une journée intensive de conciliation entre les deux parties en présence de M. Paul-Emile Thelland, conciliateur.

Pour le syndicat, les gains sont convenables: le gel des salaires

est consenti la première année, mais l'augmentation est de 15 pour cent la deuxième année.

Pour la partie patronale, M. Daniel Jutra a précisé que la compagnie, qui opère le bar, le restaurant et la salle à manger, est allée au-delà de ses objectifs, ce qui réduit sa marge de manœuvre.

On sait que Concessions Universelles opère les services alimentaires au Motel Universel de Drummondville. La grève aura duré une vingtaine de jours.

Le service
PHARMAPRIX



15%
de rabais*

SUR TOUS NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

* À l'exception du tabac et des produits déjà en spécial (étiquettes rouges)

Quoi de neuf?

Afin de mieux vous servir 7 jours par semaines, les magasins Pharmaprix seront ouverts tous les dimanches de 10:00 à 18:00.

Nous vous invitons donc à venir célébrer avec nous, dimanche le 11 septembre. Profitez de nos bas bas prix du dimanche!



3 pour 33¢ CHANDELLES 10 POUCES Couleurs Assorties	249¢ pqt DÉTERSIF SURF 6 litres Limite: 3 par client	77¢ pqt CHIPS HOSTESS 200 g Assorties	899¢ pqt COUCHES PAMPERS Premiers pas plus (40) ou premiers pas (48) Limite: 2 par client	77¢ ch. BAIN DE MER FLASH 900 mL	59¢ ch. EAU MINÉRALE MONTCLAIR 750 mL	399¢ ch. SCOPE 1 litre plus 180 mL en prime Limite: 2 par client	129¢ pqt RASOIRS BIC Pour lui et elle Pqt de 12

OFFRES SPÉCIALES ET PRIX EN VIGUEUR DIMANCHE LE 11 SEPTEMBRE

GAGNEZ!

Nécessaire de beauté
PHILIPS

Ensemble polyvalent de soins esthétiques (HP2124)

Prix de détail suggéré 69.95

BON DE PARTICIPATION • TIRAGE DU DIMANCHE

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Le tirage aura lieu lundi le 12 septembre 1983.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

MONTREAL ET ENVIRONS PLACE BOURASSA 1000 HENRI BOURASSA CENTRE D'ACHATS FOREST 1001 BOUL. PIERRE PLAZA COTE DES NEIGES 6700 COTE DES NEIGES LE MAIL CAVENDISH 1800 BOUL. CAVENDISH	CENTRE COMMERCIAL FLEURY 1147 FLEURY EST CENTRE D'ACHATS VAN HORNE 4819 VAN HORNE PLAZA ALEXIS NIHON 1500 ATWATER CENTRE D'ACHATS WILDERTON 1801 VAN HORNE PLACE DESORMEAUX 2817 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL P.Q.	PLACE JACQUES CARTIER 1401 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL P.Q. CARREFOUR LAVAL 3801 BOUL. LE CARREFOUR CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN 938 BOUL. CURE LABELLE LAVAL P.Q. 4634 BOUL. SAMSON CHOMERIEY LAVAL CENTRE D'ACHATS DORVAL 130 AVE. DORVAL	CENTRE D'ACHATS BEACONSFIELD 3631 CHARLES CENTRE D'ACHATS ILE PERROT 101 BOUL. CARDINAL LEGER PINDOY P.Q. PLAZA BAIE D'URFE 90 CHEMIN MORGAN PLACE PIERRE BOUCHER 538 FORT ST. LOUIS BUCHERVILLE P.Q.	LES PROMENADES SAINT-BRUNO 171 BOUL. DES PROMENADES LES GALERIES RICHELIEU 1004 BOUL. DU SEMINAIRE SAINT-JEAN P.Q. LES GALERIES TERREBONNE 1180 BOUL. MURPHY LES GALERIES JOLIETTE 1075 BOUL. FIRESTONE PLACE BELVEDERE 486 BELVEDERE SUD SHERBROOKE P.Q.	CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR DE L'ESTRIE 3000 BOUL. PORTLAND SHERBROOKE P.Q. LES GALERIES GRANBY 350 BOUL. ST-JOSEPH LES GALERIES HULL 475 BOUL. JUTRAS VICTORVILLE P.Q.	CENTRE COM. LES RIVIERES 4125 BOUL. DES FORGES TROIS-RIVIERES P.Q. CENTRE-VILLE TROIS-RIVIERES 220 DES FORGES TROIS-RIVIERES P.Q. LES GALERIES CHAGNON 20 ROUTE TRANS-CANADA LEVIS P.Q. PLACE LE BOURGNEUF 5000 BOUL. DES GRADINS CHARLESBURG P.Q.	LES GALERIES SAINTE-ANNE 1300 D'ESTMAUVILLE GIFFARD P.Q. CENTRE COM. PL. DU ROYAUME 1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI P.Q. PLACE CENTRE VILLE 1001 ST. BOUL. HARVEY JONQUIERE P.Q. LE CARREFOUR RIMOUSKI 418 BOUL. JESSOP	LES GALERIES MONTAGNAISES 1000 BOUL. LAURE SEPT-ILES P.Q. CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN 400 BOUL. LAFLECHE HAUTE-RIE P.Q. 1 PLAZA DE LA MAURICIE SARANGLAN 288 BOUL. THERIAULT RIVIERE DU LOUP
---	--	--	--	--	--	---	---	---

• FERMÉ LES DIMANCHES

la tribune le québec

Le congrès de l'Union des municipalités

Faire échec à la régionalisation

MONTREAL (PC) — C'est dans le but de faire échec à plusieurs projets inclus dans le livre blanc du ministre Gendron sur la régionalisation que plus de 500 maires se sont réunis vendredi à Montréal dans le cadre du congrès de l'Union des municipalités.

Depuis deux ans les maires du Québec entretenaient la crainte que les municipalités régionales de comté (MRC) deviennent éventuellement de gouvernements régionaux et grègent ce qui reste d'autonomie aux municipalités.

Ces craintes ont été récemment renforcées par la publication du livre blanc du ministre

des Affaires municipales.

Dans l'esprit de la loi 125, le rôle des quel- que 92 MRC du Québec devait être limité à la planification régionale du territoire. Les MRC devaient être privées de tout pouvoir de taxation directe.

Selon le livre blanc du ministre Gendron, les MRC pourraient bien, dans un avenir rapproché constituer un nouveau palier de gouvernement ou une structure intermédiaire s'emparant de juridictions qui appartiennent exclusivement aux municipalités.

Les maires répliquent au Livre blanc que les ententes inter-

municipales, libres et volontaires, ont bien fonctionné jusqu'à maintenant et qu'il n'y a aucune raison de régionaliser, sinon d'éta-

tiser des fonctions qui sont du ressort exclusif des municipalités.

Les maires se disent prêts à discuter de régionalisation et de

mise en commun de services, mais à la condition qu'ils demeurent maîtres du navire et qu'on ne touche pas à l'autonomie des villes.

Unification des travaux
Projet déposé
au printemps

QUEBEC (PC) — Le projet d'unification des tribunaux québécois devrait être déposé au cours de la prochaine année parlementaire, probablement au printemps, a fait savoir hier le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Prendant la parole dans le cadre de la Journée du Barreau de Québec, le ministre a dévoilé les grandes lignes de ce projet qui prévoit la fusion de la cour des sessions de la paix, de la cour provinciale, du tribunal de la jeunesse et de certains tribunaux administratifs.

Le nouveau tribunal ainsi créé serait désigné sous le nom de "Cour du Québec" et serait composé de quatre chambres, une chambre criminelle, une chambre civile, une chambre de la jeunesse et une chambre administrative.

"L'unification des cours, en opérant la simplification des structures, facilitera la compréhension et l'utilisation de nos institutions judiciaires par la communauté juridique mais surtout par les citoyens et les citoyennes", a affirmé M. Bédard.

Elle permettra également, a-t-il précisé, une gestion plus coordonnée des ressources humaines, matérielles et financières.

Fonction publique

Les diverses ethnies
sous-représentées

MONTREAL (PC) — Représentant un peu plus de 20 pour cent de la population active québécoise, les membres des différentes ethnies constituent 17 pour cent des employés des secteurs public et para-public, révèle une étude préliminaire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Toutefois, dans la fonction publique proprement dite, ils ne représentent que 5,4 pour cent des effectifs et sont donc fortement sous-représentés, indique le document.

Ces personnes, quelque 81,480 citoyens québécois d'origines diverses, travaillent dans les réseaux des Affaires sociales et de l'Éducation et une fonction publique qui compte pas moins de 480,955 salariés.

Les communautés culturelles se retrouvent en plus grand nombre dans le réseau de l'Éducation où elles représentent 21,1 pour cent des effectifs. Elles sont également bien représentées dans le réseau des Affaires sociales avec une participation de 16,9 pour cent.

Toutefois, dans le secteur de l'Éducation, la distribution des représentants des diverses communautés culturelles varie de beaucoup selon le niveau d'enseignement.

Par ailleurs dans l'administration québécoise, les femmes issues des diverses communautés culturelles sont plus nombreuses que les hommes où elles occupent 60 pour cent des emplois détenus par les membres des différentes ethnies.

Dans le secteur de l'Éducation elles représentent 54 pour cent, alors que leur pourcentage atteint 68,7 pour cent des membres des communautés culturelles dans le réseau des Affaires sociales. En revanche, dans la fonction publique les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes, rapporte l'étude préliminaire dont les résultats sont basés notamment à partir de données recueillies par Statistique Canada.

Une analyse plus détaillée indique également que les allophones nés ailleurs sont mieux représentés au sein du secteur public que les allophones nés ailleurs.

Les allophones détiennent 26 pour cent des postes tandis que les francophones nés ailleurs occupent 16 pour cent des emplois.

CORRECTIONS

dans notre cahier publicitaire Super Achats du lundi 12 sept. '83.

Page 6- Les prix du pendatif "Initiale" auraient dû être Ord. \$28, solde \$14.

Page 7- Le pantalon en velours côtelé à 9,99 pour fille (D) ne sera pas vendu, un autre modèle sera offert au même prix.

Page 7- La veste en "Chintz" (B) à 29,99 pour fille, ne sera pas vendue, un autre modèle sera offert au même prix.

Page 12- La description des verres à 9,99 est incorrecte, on aurait dû lire, ensemble de 18 verres "Futura", toutefois les prix ord. et de solde sont correctes.

Page 12- Le prix ord. de 12,99 n'aurait pas dû paraître sur la description du service à dîner, 20 pièces à 14,99.

Nous vous prions de nous en excuser.

95037

Miracle Mart

2ème AVANT-PREMIÈRE GRATUITE
LE 12 SEPTEMBRE

Synthétisez le canal réserve à votre câblemodérateur.

NOBODY'S PERFECT 10 heures PEKING ACROBATS 18 heures

HONKY TONK FREEWAY 11h30 WILLIE AND PHIL 19 heures

SWAMP THING 13h30 DAS BOOT (SOUSS-TITRES) 21 heures

AMERICAN CAESAR #3 15 heures THE MISSIONARY 22h30

ABSENCE OF MALICE 16 heures

Les programmes d'avant-première sont sujets à changement sans préavis.

Soyez au premier rang
avec First Choice

First Choice, le plus grand et le meilleur service de spectacles à domicile. First Choice est le seul service qui vous offre 24 heures par jour de divertissements à travers le Canada, à domicile. En fait, First Choice divertit plus de Canadiens que tout autre service du genre. First Choice. Du grand divertissement de première classe.

DES FILMS EN EXCLUSIVITÉ

DES CONCERTS ROCK EN EXCLUSIVITÉ
«FIRST CHOICE ROCKS»

«First Choice vous présente en première les concerts de musique rock les plus spectaculaires de l'histoire de la télévision.» Michael Kohl, président de C.P.I.

DES SPORTS EN EXCLUSIVITÉ

AU PREMIER
RANG DU
DIVERTISSEMENT

Appelez votre
câblemodérateur dès maintenant!

FIRST CHOICE

TRANSVISION COATICOOK INC.

Marcel Denis, prés.

85, rue Child, Coaticook Tél.: 849-4088

CABLESTRIE INC.

15, ST-Patrice ouest, Magog

Tél.: 843-3358

CABLESTRIE INC.

1960, boul. Lemire, Drummondville

Tél.: 477-3939

TRANSVISION
PARÉ INC.

2481, chemin Champigny
Fleurimont J1H 5H2
Tél.: 821-2021

SOLDE
DE PEINTURE
D'INTERIEUR

EPARGNEZ

UN MINIMUM DE \$10⁰⁰ le 4 litres du prix rég.

"PROFITEZ"

JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE INCLUS



DÉCOR NW LTEE

Un seul magasin.
156, Wellington nord, Sherbrooke 565-8484



Au centre-ville,
demandez vos jolons de
stationnement.

FUTUR
BYTE (SHERBROOKE)

LSI MICRO-SYSTÈMES
DIV. L.S.I. INFORMATIQUE LTÉE
Franchise autorisée

vous offre

SERVICE: analyse et programmation
logiciels éprouvés,
entraînement

CHOIX: le plus grand choix de micro-ordinateurs en Estrie.
APPLE, XEROX, TELEVIDEO,
OSBORNE, EPSON, BROTHER, SMITH
CORONA, ZENITH, AMDEK

Spéciaux d'introduction FUTUR BYTE

Valide jusqu'au 17 septembre 1983

APPLE IIe

\$2,495

- 64 Ko, moniteur vert
- 1 unité de disque

APPLE III (1 seulement)

\$4,695

- 256 Ko, moniteur vert
- 2 unités de disque
- 1 imprimante qualité lettre avec interface (Smith Corona TP-1)
- logiciel de traitement de texte
- VISICALC

TELEVIDEO TS-802 (1 seulement)

- 64 Ko, moniteur vert
- 2 unités de disque de 368 Ko chacun (formaté)
- 1 imprimante qualité lettre avec interface (Smith Corona TP-1)
- WORDSTAR (traitement de texte)
- CALCSTAR

\$4,695

Venez constater nos bas prix sur
les diskettes, rubans, formules et livres.

FUTUR
BYTE (SHERBROOKE)

LSI MICRO-SYSTÈMES
DIV. L.S.I. INFORMATIQUE LTÉE

1576, rue King ouest, Sherbrooke, 564-1202
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h., et samedi matin jusqu'à midi.

94889

95433



□ Pour une question de protocole Nouvelle querelle Québec-Ottawa

par Denis Lessard

QUÉBEC (PC) — Le lancement d'un voilier hier, par le premier ministre Trudeau, dans le Vieux port de Québec, a déclenché une nouvelle querelle de protocole entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa.

En grande pompe sous le mitrailage des caméras, le premier ministre Trudeau a procédé au lancement du Formule Tag, le plus grand catamaran au monde qui portera les couleurs canadiennes dans la course Québec-Saint-Malo, l'été prochain. Cette course commémorera le 19 août 1984, le 450ème anniversaire de la traversée de Jacques Cartier.

Environ 1,500 personnes ont applaudi le premier ministre canadien qui, vêtu d'un gilet ma-

rin et arborant une casquette bretonne, a brossé sur le bastingage la traditionnelle bouteille de champagne.

Mais dans la foule des invités, alors qu'une brochette de ministres fédéraux se trouvaient aux côtés de M. Trudeau à bord du navire, sur le quai, un des spectateurs fulminait littéralement.

Pour le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, le gouvernement fédéral venait de profiter de l'occasion pour récupérer à son

profit un événement essentiellement québécois.

"Ils se conduisent comme si le Québec n'existe pas. J'étais venu ici en bon joueur et j'ai été considéré comme le mouton noir dans la bergerie", a lancé M. Richard, laissé sur le quai, pendant que, grimpé avec d'autres dignitaires sur le pont du navire, M. Trudeau souhaitait "bon vent" au voilier et à l'équipage.

"Pas une fois le mot Québec n'a été mentionné, il l'ont annihilé, a dit M. Richard. Ottawa s'est emparé de l'événement pour s'en servir à ses propres fins".

"Je les trouve mesquins, c'est une grande fête pour Québec et je pense qu'il fallait éviter les querelles de tapis", a poursuivi M. Richard.

Dans une brève allocution, quelques minutes plus tôt, M. Trudeau avait exprimé sa "joie d'être parmi les Québécois" tout en mettant l'accent sur le caractère pan-canadien du voilier bi-coque, construit à Canadair, de Montréal, au coût de 1,2 millions \$ et piloté par Michael Birch, de Colombie Britannique.

Le Formule Tag mesure 13 mètres de large par 24 mètres de long. Son mât s'élève à 26 mètres de hauteur, l'équivalent d'un édifice de huit étages, et le propulse à une vitesse qui peut atteindre les 30 noeuds (55 km-h).

Quant au porte-parole du Vieux port de Québec, site de l'événement, il soutient que M. Richard avait été invité à assister au lancement mais que "c'est M. Trudeau que les propriétaires du navire avaient choisi comme parrain".

Le premier ministre Trudeau crie qu'il est prêt à procéder au lancement du Formule Tag. Ce catamaran portera les couleurs canadiennes lors de la course Québec-Saint-Malo qui commémorera le 450ème anniversaire de la traversée de Jacques Cartier. Cet événement a provoqué une nouvelle querelle protocolaire Québec-Ottawa.

Contrat du chef Dutoit renouvelé

MONTREAL (PC) — Le chef suisse Charles Dutoit vient de renouveler jusqu'en 1988 son contrat de directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal.

M. Dutoit partagera les responsabilités administratives de l'orchestre avec le directeur général Zarin Mehta, précisait-on vendredi dans un communiqué de l'OSM.

A son arrivée à Montréal en 1978, M. Dutoit s'était fixé pour objectif de faire de l'OSM l'un des plus illustres au monde.

"De toute évidence, il est en voie d'atteindre son but",

PROGRAMME DOUBLE

Avec
Dorothée Berryman
et
Pierre Labelle

VENDREDI
ET SAMEDI,
16-17 SEPTEMBRE
20h30

Au Vieux
Clocher
de
Magog



Rés.:
847-0470

En collaboration avec
CIMO FM et la
Brasserie O'KEEFE.

Le personnel des
ventes de
Brouillard
AUTOMOBILES LTÉE
vous invite à

commander votre VOITURE 1984

(certains modèles ont déjà fait leur apparition)

Services disponibles:

- location à long terme
- plan de garantie P.P.C. gratuit sur Chevette neuves livrées avant le 31 décembre 1983.



Georges Zaor,
directeur des ventes.

Allocation maximale sur votre voiture actuelle. Plusieurs autres avantages vous attendent chez le plus important concessionnaire d'autos de l'Estrie.

Voyez un de nos membres de l'équipe dynamique:



Orville Bilodeau,
directeur dept. de location



Ludger Couture,
conseiller



Jerry Denault,
conseiller



Claude Ethier,
conseiller



Membre de la
CORPORATION
DES CONCESSIONNAIRES
D'AUTOMOBILES
DU QUÉBEC



Service Garanti
Pièces GM Garanties
Prix Garanti

Brouillard
AUTOMOBILE (1962) LTÉE
270, King ouest, Sherbrooke 569-9941

STUDIO DE KARATE

A votre service depuis 3 ans

- Nouvelle session pour débutants
- Cours AUTO-DÉFENSE pour femmes
- Cours spéciaux pour ENFANTS



Vous désirez que vos enfants soient plus calmes, plus confiants, qu'ils développent un sens du respect et de la discipline? Inscrivez-les à un cours de KARATE spécialement conçu pour eux.

ENFANTS:
seulement \$2.80/sem.
sur abonnement

aussi
**KICK-BOXING
GRATUIT**

**KIMONO
GRATUIT**

ADULTES:
seulement \$3.50/sem.
sur abonnement

Instructeur: **MARIO COTÉ**
reconnu par la Fédération
YOSEIKAN KARATE-DO Inc.

- 9 années d'expérience en Karaté
- Plusieurs titres et trophées à son actif
- Spécialiste en auto-défense

COURS SPÉCIAUX
Conditionnement physique léger
et
AUTO-DÉFENSE Pour FEMMES
tous les lundis soir
Seulement \$45 pour 1 an P.S. Réservez dès maintenant

STUDIO DE KARATE MARIO COTE ENR.

45, Wellington sud, Centre-ville, Sherbrooke 562-0966

ACHETEZ UNE MAISON NEUVE MAINTENANT ET PROFITEZ D'IMPORTANTES DÉDUCTIONS D'IMPÔT!

Déduisez
jusqu'à
10 000 \$!

Grâce aux changements apportés au Régime enregistré d'épargne-logement (REEL) et annoncés par le ministre des Finances, l'honorable Marc Lalonde, dans son Budget du 19 avril 1983, vous pourriez maintenant réclamer une déduction supplémentaire allant jusqu'à 10 000 \$, moins le montant total des contributions versées à votre REEL au cours des années précédentes, si vous achetez ou construisez une maison neuve.

Les détenteurs d'un REEL n'ont pas à verser de contributions supplémentaires à leur programme! Mais si vous ne détenez pas encore de REEL et êtes admissible à y souscrire, vous pouvez aussi réclamer une déduction allant jusqu'à 10 000 \$. Toutefois, vous devez acheter et habiter votre maison neuve avant le 1^{er} mars 1985.

Détenteurs
d'un REEL:

Vous pouvez aussi, d'ici au 31 décembre 1983, faire un retrait exempt d'impôt de votre REEL pour acheter certains articles d'ameublement et certains appareils électroménagers, comme un réfrigérateur, un congélateur, des draperies, du tapis, et certains articles précis.

Renseignez-vous!

Obtenez tous les détails sur ces importantes déductions d'impôt applicables à l'achat d'une maison neuve ou d'ameublement et en nous postant ce bon-réponse.



Oui, les déductions d'impôt m'intéressent!

Envoyez-moi tous les détails au sujet des déductions d'impôt applicables à l'achat d'une maison neuve ou d'ameublement. Veuillez m'envoyer un livret rédigé: ☐ en français ☐ en anglais

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Postez à: Livret sur le REEL
C.P. 8212
Ottawa (Ontario) K1G 3H7

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION
MARTINEAU
Réparation de tondeuses
et souffleurs
Laveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
87206

**PROTHÈSES
MAMMAIRES**



Maillots de plage
pour mastectomisée

Kathleen
by CAMP



Ajustement confidentiel et personnalisé selon la chirurgie, par des techniciennes compétentes. 92614

**SERVICE
ORTHOPÉDIQUE
SHERBROOKE
FERNAND
GROLEAU**
604, King est, Sherbrooke
566-5551

Acquisition d'une raffinerie par Québec La décision sera prise bien avant les prochaines élections

—le ministre Duhaime

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, a fait savoir hier que son gouvernement fera connaître bien avant les prochaines élections sa décision d'acquiescer ou non un réseau de distribution ou une raffinerie de pétrole.

"Nous n'avons pas l'intention de laisser trainer ce dossier", a-t-il assuré au député libéral d'Outremont, Pierre Fortier, devant la commission permanente de l'Énergie et des Ressources qui tient des audiences sur l'avenir énergétique au Québec.

M. Duhaime a déclaré.

M. Fortier venait

d'affirmer que le gouvernement tergiversait sur cette question, que le Parti québécois a déjà pris position et que le gouvernement ne veut pas dévoiler sa position avant les prochaines élections.

Economie et nationalisme

Le débat sur un éventuel Pétrobec a été lancé par le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, M. Gilles Rhéaume, qui a pressé le gouvernement d'agir

rapidement dans ce dossier pour protéger son économie.

Qualifiant l'intervention de "nationaliste", M. Fortier a observé que le Parti libéral s'opposera à une telle aventure si elle est dictée par le seul souci d'avoir des fleurdelisés sur des stations d'essence.

"Nous allons combattre toute solution qui serait uniquement une solution nationaliste et non pas une solution économique", a précisé le député d'Outremont.

"Mais le nationalisme n'est pas contraire aux intérêts du Québec, même dans le domaine économique", a répliqué M. Rhéaume.

Judi, le président de SOQUIP, M. Pierre Martin, a fait valoir qu'il faut agir rapidement pendant qu'il y a de la place dans l'industrie du raffinage.

"Dans 12 mois à peu près, le marché se sera réorganisé et il n'y aura plus de possibilité de s'y introduire. Le facteur temps est important à mon avis, a-t-il ajouté, car dans 14

mois ou 18 mois la question deviendra un peu académique."

M. Martin a démontré, statistiques à l'appui, que le Québec risque de devenir, dès l'an prochain, un importateur de produits pétroliers raffinés à la suite de la fermeture de trois raffineries montréalaises.

Le président de SOQUIP avait ajouté que la rationalisation de l'industrie du raffinage dans l'est du pays avait frappé plus durement le Québec que l'Ontario et les Maritimes.

Le Stade inspiré des grandes cathédrales

—Taillibert devant la Cour supérieure

MONTREAL (PC) — Les techniques utilisées dans la construction du Stade olympique ont été inspirées des grandes cathédrales médiévales de Chartres et Notre-Dame-de-Paris, a déclaré l'architecte français Roger Taillibert, devant la Cour supérieure du Québec, vendredi.

"C'était comme un retour aux sources de l'architecture", a souligné M. Taillibert, qui intente une poursuite en dommages-intérêts de 32,6 millions \$ à la Ville de Montréal et à la Régie des installations olympiques, pour ses travaux de conception du stade, du vélodrome, du garage et des bassins de natation construits pour les Jeux olympiques de 1976.

La Régie qui est responsable des installations, a lancé une contre-poursuite de 18,3 millions \$ à M. Taillibert en prétendant qu'il

n'a pas rempli ses obligations professionnelles, qu'il a commis des erreurs de conception et de calcul et causé des "retards inexécables".

struction des églises gothiques en Europe.

"Une fois les pièces mises en place, elles ne peuvent plus être enlevées", a-t-il expliqué en montrant des diapositives du stade pour souligner la géométrie délicate de son oeuvre.

Tout en rendant

hommage aux ouvriers qui ont accompli une "performance remarquable" en érigeant ses structures complexes, il a attiré l'attention sur le fait que toutes les installations ont été prêtes à temps, malgré les "contraintes physiques, climatiques et sociales".



COURS D'ORGUE YAMAHA

ECOLE PILOTE pour des COURS DE GROUPE OU PRIVÉS

Professeurs diplômés.

DEBUTANT LE 6 SEPTEMBRE

Inscription le plus tôt possible.

Musique Jean Julien inc.

1315, KING OUEST - TEL: 563-7477
SHERBROOKE, QUEBEC

Centre du Vitrail
190 Alexandre, Sherbrooke, Qué.
J1H 4S7
(819) 562-2020

Lampes Tiffany
Vitraux sur mesure
Cours pour débutants
Cours pour avancés
Matériel d'artisan

- * Grande vente sur matériel du 19 sept. au 1er oct.
- * Cours pour débutants à partir du 14 sept.
- * Fabriquez votre lampe Tiffany, à partir du 13 sept.
- * Vitrail à la baguette de plomb à partir du 12 sept.

ASSURANCE VIE POUR ÊTRE CERTAIN



MARCEL VIGNEAULT & ASSOCIÉS INC.
COURTIER D'ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE

BIEN SÛR!



ASSURANCE-VIE pour: l'homme, la femme, le conjoint(e), l'étudiant(e), le personnel-clé.

ASSURANCES DIVERSES: Invalidité, collective, hypothécaire, régime de retraite, salaire, cautionnement.

- Convention d'achat-vente entre actionnaires*
- Transmissions d'entreprises familiales*
- Service de planification financière, testamentaire et successorale*

* Service en collaboration avec des spécialistes.

780, King ouest, Sherbrooke, Québec

566-2444

commandez immédiatement

votre automobile 1984 et faites... des économies appréciables

Equipez votre automobile à votre goût, selon vos besoins.

Jacques Provencal
directeur des ventesJean-Louis Roy
directeur des ventes
- autos usagéesLuigi Dion,
directeur de location

Venez vous renseigner, nous avons un programme avantageux du manufacturier, pour les locations à long terme.



André Durocher



Acy Cloutier



Roland Lafaille



Pascal Martin



Johnny Boisvert

* GRATUITS:

- Plan de protection continue GM (Plan A, 36 mois / 60,000 km.) Valeur moyenne de \$315.00
- Antirouille complet, (L.A.R.) Valeur de \$170.00
- 4 garde-boue Valeur de \$30.00

ECONOMISEZ \$515.00

* Offre valide du 6 septembre 1983 au 30 septembre 1983.



DE LUXE PONTIAC-BUICK Ltée



Une équipe de
CONSEILLERS DYNAMIQUES
aux
ventes:

DELUXE

Pontiac-Buick Ltée

1567, King ouest

Sherbrooke

569-9351



CORPORATION
DES CONCESSIONNAIRES
D'AUTOMOBILES
DU QUÉBEC
Région de l'Estrie